

Rotterdam, 25-9-2024

Tel : +31685970828

rugojean@hotmail.com

LA PLANIFICATION DU GENOCIDE RWANDAIS PROJET DES LEADERS DU FPR/NRA

LA PLANIFICATION EST LA PIECE MAITRESSE-MANQUANTE POUR COMPRENDRE CE QUI A PERENISE LE POUVOIR DU FPR-INKOTANYI ET LA LONGEVITE DE LA SOUFFRANCE DU PEUPLE RWANDAIS ET CONGOLAIS CAUSEE PAR DEUX CHEFS DE GUERRE, KAGUTA YOWERI MUSEVENI ET PAUL KAGAME.



Cliché no 1 Homothétie du génocide



Résumé

Chaque fois qu'on aborde le problème du génocide rwandais en question ? la réponse est orientée vers la date du 6 avril 1994, le jour du déclenchement des massacres. Un dogme qui ne donne pas ouverture de connaître la vérité de ce qui s'est passé avant cette date. Par la manœuvre stratégique le concepteur a fait qu'on ne s'occupe pas de cette épisode pour ne pas toucher sur le rôle de proxy de ces puissances occidentales.*¹Ainsi le génocide proclamé est construit sur un tissu de mensonges qui méritent un débat intellectuel où la loi est confrontée avec les faits, les acteurs et les victimes. Le sujet que nous abordons dans ce document facilite le lecteur à comprendre que le génocide rwandais a été planifié et exécuté par ceux-là même qui l'exploitent depuis plus de 30 ans . Le génocide rwandais a un problème très sérieux, les lacunes au niveau de la justice qui n'a pas encore jugé les centaines criminels du FPR identifiés par le TPIR, l'examen des planificateurs non encore révélés au public, montre clairement comment ce génocide est devenu l'instrument politique du FPR de se maintenir au pouvoir.

En effet, en avril 2008, Carla Del Ponte*² exprima sa frustration face à l'impunité persistante des responsables du génocide du côté tutsi. Cette impunité est accentuée par le manque de poursuites des éléments du FPR sur les massacres à grande échelle sur les territoires rwandais et congolais. Les victimes du génocide rwandais veulent voir le traître de l'histoire du Rwanda le menteur anthologue bouter en dehors de son état de nuire.

Qui est le planificateur du génocide ? Quand, comment et pourquoi ? pourquoi le planificateur a été protégé si longtemps ?

Une question qui n'est pas facile à répondre puisqu'il n'y a pas eu une enquête indépendante sérieuse et libre sauf celle du juge Français Jean Louis Bruguière et du juge Espagnol Fernando Andrew Miralles qui n'ont pas fait d'objet d'enquêtes palpables, sur les lieux des crimes et ils se sont limités sur le déclenchement des massacres en abattant l'avion qui transportait le président Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi et leurs collaborateurs.

Le travail suivant a choisi d'exploiter les archives et les publications existantes pour répondre à ces questions. Le résultat nous permet d'affirmer avec preuves à l'appui qu'il n'y a pas eu planification du génocide des Tutsi. Il y a eu un génocide des peuples de la

¹ Bill Clinton derrière le complot préconçu dans le génocide au Rwanda. L'épreuve vidéo : SCK.TV : Dan Simpson Ambassadeur des USA à Kinshasa 1995 à 1998, Joson Stern, Peter Rosenblum de Mineral Fields (Little Rock-Arkansas) : VID-20221129-WA008.

² Carla Del Ponte Procureur du TPIR : Témoignage de Carla Del Ponte: Tensions avec Kagame & les Enquêtes sur les Crimes du FPR au Rwanda. https://youtu.be/fq3V4iL_IHU

région des grands lacs africain avec planification certaine de celui des Hutu et des bantou.

Le nœud est l'énigme du génocide Rwandais, la planification qui est cachée à tout le monde. « *Le génocide des Tutsi cache réellement les génocides multiples dans la région des grands lacs africains. Le génocide rwandais (4), le génocide des Acholi en Uganda, le génocide des Burundais, le génocide des Congolais "le genocost" ».* ce que rugomboka^{*3} 'appelle "**l'homothétie du génocide**" en Afrique des Grands Lacs.



Cliché no 2. Paul Kagame, à gauche, et Yoweri Museveni, assistent à l'investiture de leur homologue tanzanien John Magufuli, Uhuru Stadium, Dar es Salaam, le 5 novembre 2015.

In January 2012, Kagame received from Museveni three of the highest medals for his part in Uganda's liberation struggle.

N.B. Le génocide Rwandais très différent du génocide des Juifs dans la forme, le fond et l'action. Le premier est le résultat d'une agression de l'Ouganda, des rebelles militaires et des miliciens entremêlés, tandis que l'holocauste est la tentative d'extermination des Juifs par les nazis. Cette observation n'exclut pas l'existence du génocide de la communauté Tutsi et le génocide de la communauté Hutu et Twa. Aucune intention de la minimisation, divisionnisme, négationnisme ou révisionnisme, il s'agit de regarder les choses avec deux yeux d'un être humain. Je vais différencier la propagande, l'hypocrisie de la réalité et les faits.

³ Rugomboka J.D. Homothétie du génocide. Comprendre les Méandres du génocide rwandais et L'extermination du peuple dans la région des grands lacs Africains. Inédit 2023.



I.INTRODUCTION GENERALE

Pour bien cerner et répondre à cette question, il faut d'abord se détacher du génocide de 800.000 tutsi au Rwanda parce que ce nombre n'a jamais existé. Il découle d'une propagande médiatique bien orchestré avant avec l'aide de la CIA*⁴. C'est un mensonge qui favorise l'apparition d'émotions négatives pour capter ou diminuer l'estime de soi et inhibe la réflexion ouverte. Ce point sera traité un peu plus loin à la page 15.

Qui est le planificateur du génocide Rwandais ? Pourquoi le vrai planificateur n'a pas intéressé les puissances occidentales, l'ONU et le TPIR? Et qui l'a protégé si longtemps? Qui l'a armé et lui a muni la propagande pour distraire le monde, enfin qu'il se focalise sur le génocide (du 7 avril au 17 juillet 1994) permettant ainsi de déformer l'histoire du Rwanda. Puisque la fondation de ce génocide est un résultat de faits antérieurs qui correspondent bien à la planification et l'exécution de la guerre. Les deux actes (guerre et génocide) sont inséparables.

I.1 Qui est le planificateur du génocide ?

Essayer de répondre à cette question soulève beaucoup d'interrogations qui montrent la réalité et l'hypocrisie de la communauté internationale et de l'ONU qui a piloté ce que j'appelle « le projet génocide rwandais » sur le terrain à travers ses outils : la MINUOR, le MINUAR, le TPIR, ... Les dates qui ont suivi le 6 avril 1994, les massacres et le génocide qui s'en suivirent sont bien documentées sauf que les zones occupées par le FPR, ou là où il fait passage et nettoyage sont omises ou partiellement traitées un fait de taille omis sciemment.

Alors que la zone occupée par l'administration et les forces du gouvernement Rwandais a fait l'objet d'enquête, la fouille des archives à son moindre détail, ce qui n'a pas été étonnamment le cas de la zone occupée par le FPR/NRA et sa base (l'Uganda) avant d'envahir le Rwanda. C'est-à-dire la période antérieure au 6 avril 1994 n'a pas fait l'objet d'enquête fouillée*⁵, les archives de la préparation de la guerre n'ont pas été montrées

⁴ La CIA a le statut juridique d'agence indépendante du gouvernement des États-Unis et dépend du directeur du renseignement national. **La CIA et son réseau mondial de propagande (1977)**. Source: New York Times, John M. Crewdson, Joseph B.Treaster, M. Crewdson.

⁵ Rapport général sur les enquêtes spéciales CONCERNANT LES CRIMES commis par l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) au cours de l'année 1994. The Team of the Special Investigations was created in February 1999 in Kigali by Mr. Bernard Muna, Deputy Prosecutor on instruction from Mrs. Louise Arbour, then Prosecutor of the ICTR and ICTY. The team was to work in the greatest secrecy. At the time, only the hierarchy of the Division of the Investigations knew about the existing of the operation. This report is a summary presentation of the activities of the Special Investigation Team.

It includes five parts :

- Background of the Special Investigation
- Files opened formally (Gorille, Kirye, Belette)
- Files opened on verbal instructions concerning two RPA deserters.
- Files of "other investigations" Attack on the Presidential plane 1994; Directorate of Military Intelligence.
- Massacres sites

au public...or le planificateur se situe en cette période et à ce lieu que le TPIR n'a pas voulu fouiller *⁶.

la planification est la pièce maitresse-manquante qui a pérennisé le pouvoir du FPR-inkotanyi. Il a permis la longévité du drame rwandais qui pèse si longtemps sur le peuple rwandais et congolais, cette planification est détenue par deux chefs de guerre, Kaguta Yoweri Museveni et Paul Kagame, leur offerte comme carte blanche par les puissances occidentales pour éviter de déconstruire leur gloire et trône, ainsi permettre le pillage des ressources naturelles que regorge la région des grands lacs d'Afrique.

*Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, l'histoire de la chasse glorifiera toujours le chasseurs**⁷. Chinua Achebe.

C'est ce qui s'est passé au Rwanda, le vainqueur et son mentor écrit ce qui est en sa faveur.

Complicité du Président Museveni et Président Kagame

Les décorations mutuelles expriment la complicité mafieuse du maître et son élève, du chef de projet et son subalterne.



Cliché no 3. Complicité du Président Museveni et Président Kagame

Kagame a reçu de Museveni trois des plus hautes médailles pour son rôle dans la lutte de libération de l'Ouganda Kapchorwa, 26 janvier 2012 : Le président Kagame a été reconnu aujourd'hui pour ses réalisations en matière de leadership et de contribution à la lutte de libération ougandaise lors des célébrations du Jour de la Victoire du NRM qui se sont tenues à Kapchorwa, dans l'est de l'Ouganda. Le président Yoweri Museveni a décerné au président Kagame l'Ordre de la Perle d'Afrique ; la Médaille Kagera et la Médaille du Triangle Luwero. C'est ici que se réalisa le test du génocide avec l'extermination de l'ethnie Acholi en 1986*⁸.

International Criminal Tribunal for Rwanda Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Arusha International Conference Centre. Po. Box 6018 Arusha Tanzanie : in February 1999.

⁶ Ndanyuzwe Noel. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Editions Sources du Nil. Pages 315-419

⁷ Citation de Chinua Achebe.

⁸ Garrison Ann: Uganda: A Brilliant Genocide Facebook Twitter Reddit Emailx September 16, 2016



De plus il est inconcevable que *Museveni* reçoive des *décorations* pour avoir agressé un pays paisible et pacifique le 04 juillet 2009 et pour avoir trempé dans les massacres et le génocide rwandais. Ecrit Musabyimana dans son journal Eco d'Afrique : *le 04 juillet 2009 était célébrée au Rwanda la prise de la capitale par les éléments tutsi de l'armée régulière ougandaise qui, quatre ans auparavant, avaient déclenché une guerre d'agression contre ce petit pays. A cette occasion, Paul Kagame, le désormais maître du Rwanda, décora entre autres son ancien chef et compagnon d'armes, l'actuel président [...]*

a. Définition du génocide

Un rappel sur la définition du génocide : est l'intention qui est l'élément le plus difficile à établir. Pour qu'il y ait génocide, il faut démontrer que les auteurs des actes en question ont eu l'intention de détruire physiquement un groupe national, ethnique, racial ou religieux. La destruction culturelle ne suffit pas, pas plus que la simple intention de disperser un groupe. C'est cette intention spéciale, ou *dolus specialis*, qui rend le crime de génocide si particulier. En outre, la jurisprudence associe cette intention à l'existence d'un plan ou d'une politique voulue par un État ou une organisation, même si la définition du génocide en droit international n'inclut pas cet élément. Y'a-t-il y a eu intention à l'existence d'un plan ou d'une politique voulue par un État d'éliminer ou de chasser la race Tutsi ? Il y a eu bel et bien l'intention, l'existence d'un plan, d'une politique voulue par un État d'éliminer et d'exterminer la race hutu ?

le planificateur du génocide est aussi l'élément primordiale dans le statut juridique, l'élément capital omis volontairement dans le traitement judiciaire du génocide rwandais concerne le planificateur de ce génocide. Le Tribunal Pénal International (TPIR) chargé de juger les coupables du génocide n'a pas pu établir le planificateur pour démontre au monde entier, le mode opératoire et les motifs de ses actes qui ont permis d'ôter la vie de plus de 4 millions de rwandais dont deux présidents, Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi ^{*9}. C'est ce que nous avons voulu démontrer dans ce document.

Nous sommes convaincus que l'éclaircissement sur ce point durant les travaux et les procès conduits au TPIR auraient permis d'avoir un vrai visage du génocide rwandais à la place du génocide Tutsi, très médiatisé par la propagande, de notoriété publique, focalisé sur une ethnie et mettant de côté le reste des deux autres ethnies. Il aurait permis de conduire une justice nationale et internationale équitable. Une justice qui permet la connaissance du bien et du mal, l'agresseur et l'agressé, le criminel et l'innocent tenant compte qu'en matière probatoire, (criminelle), il doit exister la présomption favorable et—à l'innocence apparaît très clairement dans le traité des preuves. . La réconciliation des rwandais aurait été possible et facile, l'écriture de l'histoire non tronquée et qui n'est pas basée sur les mensonges et enfin, il aurait permis d'honorer toutes les victimes emportées par le drame rwandais, leurs mémoires

⁹ Rugomboka J.D. la carte des sites du génocide et des massacres au Rwanda. Edions Scribe, octobre 2020.



sans exception, sans faire la différence entre les morts et sans créer d'amalgames et de haine entre les morts et les survivants.

Pour savoir et comprendre le génocide rwandais, il faut d'abord comprendre comment l'acte de génocide a été planifié et qui l'a planifié et pourquoi ? c'est ça l'énigme du secret gardé en faisant qu'on connaît mieux la partie qui a suivi l'attentat du 6 avril 1994, très médiatisée. Il faut réfléchir avec clarté de façon rétrospective, aux événements précédant, avant l'acte barbare de détruire l'avion présidentiel qui transportait deux chefs d'État, Habyarimana Juvénal président du Rwanda et Ntaryamira Cyprien président du Burundi, et leurs collaborateurs, qui revenaient d'une mission de paix en Tanzanie. Et pourtant le secret qu'on cache pour pouvoir avancer dans le mensonge et qui maintien au pouvoir des criminels notoires du Front Patriotique Rwandais, est un crime odieux, indescriptible, parricide exécrable dans un monde civilisé régissant le droit international humanitaire. Les dirigeants de ces pays étaient au courant des assassins des Présidents Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira : Kaguta Yoweri Président de l'Uganda, Bill Clinton et Madame Albright des USA, Madame Lady Schalk Linda de l'U.K., Président Mwinyi de la Tanzanie, François Mitterrand de la France, le premier Ministre Belge, le premier Ministre Israélien, le premier Ministre Canadien, le premier Ministre Australien, L'information a été cachée au monde entier, depuis 30 ans cette vérité quoique dissimulée elle reste intacte.

La planification de la guerre, la planification du génocide, la planification des actions de la guerre pour nuire et discréditer le pouvoir de Habyarimana, tous les scénarios ont été bien pensés avant le premier octobre 1990, avec bien sûr des réajustements et adaptations au moment de la réalisation de l'acte.

L'une des actions pour s'assurer de la victoire totale était d'abord la frappe et destruction aérienne de l'avion présidentiel le 6 avril 1994, qui a marqué la fin de l'accord de paix d'Arusha signé le 4 août 1993^{*10}, par les deux antagonistes en conflits, le gouvernement rwandais d'alors et le Front Patriotique Rwandais. Ce qui est clair, c'est que celui qui a commis cet attentat ne voulait pas ou n'avait pas l'intention d'appliquer cet Accord de paix pour le seul avantage inique et égoïste car il ne voulait pas le partage du pouvoir. Il voulait la guerre totale pour écraser ses ennemis et prendre tout le pouvoir sans moindre partage. Est-ce que les hutus qui combattirent au côté du Front Patriotique Rwandais l'avaient compris ainsi? La réponse se trouve plus loin dans ce texte. Mais ce qui est sûr, ce qu'après s'être rassuré qu'il avait qu'il a conquis tout le pays et qu'il avait tout le pouvoir entre ses mains, ils a chassé ou tué presque tous les hutu qui l'avaient aidé pour accéder au pouvoir. L'image du pouvoir actuel le démontre.

¹⁰accord de paix d'Arusha entre le gouvernement de la république rwandaise et le front patriotique rwandais Fait à Arusha, le quatrième jour du mois d'Août 1993, en Français et en Anglais, le texte original étant celui rédigé en Français.

La révélation à temps de l'imposteur au cœur du cataclysme de 1994 aurait permis une justice équitable et une réconciliation des Rwandais. Si la mise en lumière de notre histoire avait été une préoccupation majeure du pouvoir du FPR et la communauté internationale, représentée sur place par la MINUAR, cela aurait permis d'honorer la mémoire de toutes les victimes rwandaises. En revanche, il a servi les intérêts du FPR Inyenzi Inkotanyi et ceux des complices puissances étrangères. Le TPIR a été mis en place pour consolider et embellir le pouvoir du FPR Inyenzi Inkotanyi, qu'il venait de prendre dans la magouille de haute sphère à la solde des puissances étrangères.

b. Qui dit planificateur dit un plan déterminé c'est une preuve.

parmi les questions qu'il fallait répondre par le TPIR durant l'exécution de son mandat pour éclaircir l'opinion nationale et internationale et pour montrer la lumière et la vérité fondée sur la connaissance enfin de permettre au rwandais de se réconcilier, c'était de mettre en lumière **le planificateur (la planification) du génocide ? et les preuves de planification**, ce que nous essayons de démontrer par ce document. Nous utilisons plusieurs écrits existants pour retracer les origines de ce conflit et de ces guerres jusqu'à retrouver le planificateur, les preuves et le lieu de la planification.

les accords de paix d'Arusha conclus le 4 août 1993 étaient - ils sont soutenus par les deux parties signataires ? Est-ce que la communauté internationale a rempli sa mission d'accompagner les accords jusqu'au bout? Pourquoi ces accords ont-ils été violé et par qui ? Les réponses peuvent être retrouvées : Jean Louis Bourguière, Michael Hourigan, Degni Segui, Enquête Espagnole, Carl Del Ponte, Bernard Lughan un génocide en question, Noel Ndanyuzwe, Abdul Ruzibiza, et dans l'accord lui-même. Le FPR est pointé du doigt. Sur ce point tout le monde pointe du doigt sans ambiguïté, c'est le FPR Inyenzi Inkotanyi qui voulait s'accaparer de tout le pouvoir sans partage, le monopoliser comme on le constate actuellement par un groupuscule de l'éthnie tutsi, qui se partage tout le pouvoir apparemment devenu un pouvoir ethno-dictateur- répressif-monarchique.

I.2.D'autres questions importantes et presque similaires à la première question, trouvent leurs réponses plus loin dans ce document.

Ces questions sont :

Si les accords de paix d'Arusha étaient viables et équitables, qui les a violé? Et pourquoi ? Un traité de paix est une preuve irréfutable à celui qui le rompt.

Qui a descendu l'avion qui transportait les présidents Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi? Les restes des missiles sont aussi des preuves.

Qui a planifié et ordonné le "shooting" de l'avion présidentiel"? Et quelles sont ses motivations ? le plan est un document de preuve.

Chercher celui qui a déclenché les massacres jusqu'au génocide? La personne qui a ordonné le shooting de l'avion.

Qui a donné les ordres de déclencher les hostilités puisque les deux parties étaient supposées observer le cessez le feu durant cette période? Le décideur qui commande et déclenche les hostilités.

On dit qu'une justice retardée est une justice refusée, pour quoi le TPIR/ l'ONU a refusé la justice équitable depuis 30 ans? Une justice tronquée est une justice ratée.

Pour quoi le rapport mapping (1993-2003) sur les crimes commis en RDC a été gardé dans les tiroirs de l'ONU alors qu'il précise les crimes commis dans les 650 fosses communes cartographiés et les commanditaires identifiés? Les puissances occidentales qui ont soutenus l'impunité.

Pour quoi le TPIR a fermé ses portes sans avoir été allé au bout de toutes ces questions? Les réponses peuvent être retrouvées si l'impunité avait été évitée. Une justice tronquée est une justice ratée.

Les rwandais auront-ils une justice au moins réconciliatrice? puisque les dégâts causés par cette injustice ne seront jamais réparés ? Quand et comment la réparation ?

Les rwandais auront-ils une justice devant l'histoire ? Et réécrire l'histoire de notre pays telle qu'elle se présente réellement ? justice équitable ?

Les réponses aux questions ci-dessus auraient pu être trouvée, si le TPIR avait bien rempli sa mission lui confiée par l'ONU, sans interférence des Puissances occidentales .^{*11}La réalité est que l'ONU fonctionnait selon la volonté de ces pays puissants qui ont mis le FPR au pouvoir et non sur le droit ou les règles établies ou prédéfinies.

Tous ces auteurs et témoins haut-cités pointés pointent du doigt le FPR comme l'initiateur du cataclysme au Rwanda et dans la région des grands lacs africains portent une lourde responsabilité dans ce drame rwandais. Leur comportement depuis trente ans le prouve clairement. Le FPR depuis une trentaine d'années au pouvoir, est caractérisé par le pouvoir mono-ethnique sans partage et sème la violence dans la région des grands lacs africains, sous prétexte d'aller défendre l'ethnie Tutsi menacée par un génocide imaginaire, au contraire, ces faiseurs de guerre exterminent la population sur son passage et commettent un crime abominable, ce que j'ai appelé "L'homothétie du génocide".

1.3. La propagande médiatique est le moyen utilisé par le planificateur pour désorienter le monde

« Dans ce qui suit, nous allons considérer les étapes du cycle de planification comme un processus linéaire. Mais gardons à l'esprit qu'à tout moment du processus, le planificateur peut revenir à une étape antérieure et reprendre sa planification.

Les 9 principales étapes du processus de planification sont les suivantes:

Perception des opportunités

Établissement des objectifs

¹¹ Mémoire sur l'assassinat du Président Habyarimana, le 03 juin 1999. Et 2. Jean Pierre Mugabe. Le Tribun du Peuple. Itangazo, 1999.



Planification des hypothèses
Identification des alternatives
Évaluation les alternatives
Choix d'une alternative
Formulation des plans dérivés
Mise en œuvre du plan
Suivi et révision du plan
Objectif atteint et son entretien. »

N.B. le FPR/NRA avait établi ce plan, un schémas de conquête du pouvoir détenu par les Hutu*¹², il a gagné. Tandis que le Gouvernement Habyarimana et son opposition politique interne n'en avait aucun il tâtonnait dans ses actions, il était conduit dans le jeu jusqu'à l'utilisation de sa jeunesse dans le génocide préparé par l'adversaire. Il a échoué et a perdu le pouvoir. Dans le récit qui suit, ce schéma de planification n'a pas été suivi à la lettre, il s'agit d'un rappel pour comprendre que les activités de préparations antérieures entreprises par l'APR/NRA visant l'attaque du Rwanda, l'objectif est actuellement connu*¹³. J.M.V. Karuranga un réfugié tutsi en Uganda fut le premier à publier dans les journaux Ugandais que des préparatifs d'attaquer le Rwanda étaient en gestation*¹⁴. Pierre Péan, dans ses révélations, expose la vérité troublante derrière le succès apparent du Rwanda sous Paul Kagame, tout en mettant en lumière les conséquences désastreuses pour la République Démocratique du Congo. Il démontre comment des millions de vies ont été sacrifiées dans une guerre silencieuse tandis que les puissances occidentales fermaient les yeux sur les atrocités commises*¹⁵. Il confirme que le mot génocide était dans le plan d'attaque avant le 1^{er} octobre 1990.

I.4. La planification a été faite étape par étape.

le planificateur du génocide l'a fait par étapes intermittentes d'une guerre d'usure, dissimulées dans les cessez le feu et les négociations enfin de s'assurer que la catalyseur, une fois déclenché, aboutisse à une victoire totale sur l'ennemi rwandais qui

¹² Inyandiko y'ibanga (ingingo 12) y'umwe mubagiye mu inama itegura guhirika ubutegetsu bwa Juvénal Habyarimana ko yashyikirijwe umuvandimwe we wigishaga igiswahili n'ikinyarwanda mu Rwanda. Ninawe washyize inyandiko mu kinyarwanda.

¹³ Ndanyuzwe Noel. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Dans Le livre de Paul Del Perugia, "les derniers rois mages," a été réédité en juin 1993 et distribué massivement en cadeau. Le but était de vulgariser cette théorie juive et préparer les esprits à la veille du génocide. Ce livre véhicule l'idéologie du mythe du peuple nilotique auquel le tandem Kagame-Museveni assigne des objectifs à atteindre par la violence, laquelle est entretenue sur la base de ses intérêts égoïstes. Editions Sources du Nil. Page 61-62.

¹⁴ Ndanyuzwe Noel. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Editions Sources du Nil. Page 62-63.

¹⁵ Africa Flashes: Révélations Choc: Paul Kagame, Génocide en RDC et Complicité Occidentale Exposés par Pierre Péan. https://youtu.be/HxEZ_PLjr-g?t=1172

est en réalité l'homme bantou selon lui. Le premier élément était d'affaiblir en premier lieu le pouvoir-hutu. Le président Juvénal Habyarimana incarnait la cohésion nationale entre les trois ethnies, il fallait donc casser cette cohésion. En référence au message adressé à la nation le 15 octobre 1990 après l'attaque du FPR-Inyenzi-Inkotanyi, le président Juvénal Habyarimana conclut son texte en ces mots : « **Quelle que soit votre colère à l'égard de ces quelques traîtres s'étaient joints aux rebelles, quelle que soit votre inquiétude à l'égard des tentatives d'illuminées de vouloir réinstaurer dans notre pays un régime féodal d'un autre âge, qui veulent revenir au passé, qui voudraient se fondre dans des ensembles super-régionaux nous ne pouvons pas nous permettre de mettre nos acquis en question**^{*16}. » **les soldats du FPR/APPR ont laissé un message après leur 1^{er} échec du 30 octobre 1990.** Notre défaite est due par l'union des rwandais autour du MRND. "l'Ubumwe n'Amahoro du MRND". Nous reviendrons pour casser cette unité des Rwandais. L'APR est revenu en guérilla avec des attaques sporadiques le long de la frontière Ougando-Rwandaise.

Un document publié le 15 septembre 2016 par Messenger, dans le blog Mbokamosika, révèle: « le plan de la dynastie Tutsi : Plan de colonisation Tutsi de la région de Kivu et autres régions d'Afrique centrale ». le rédacteur du document l'écrit le 14 octobre 2015. Selon la publication de M. R. KINTU, ses écrits en Juin 1994 portent sur la révélation de l'Empire Hima-Tutsi. L'empire Hima-Tutsi est un plan conçu et exécuté par les Tutsi de la région des grands Lacs Africains qui prétendent dominer les Bantous. Ils sont à l'œuvre des impérialistes qui veulent rester sur la domination du monde.

Cet empire a été installé à partir de l'Ouganda en 1986 par Museveni. En 1994, en tant que directeur fait son extension et il s'étendra au Rwanda et la confia à Kagame l'élève de Museveni. Le dit empire tentera de s'installer au Zaïre, l'actuel RD Congo sans succès, sous l'étiquette de Laurent Désiré Kabila; mais il échoua en 1998 lorsque ce dernier se rétracta et chassa les Tutsis impérialistes. Le même jeux s'est reproduit au Burundi sous plusieurs casquettes notamment « Red Tabara » composé d'anciens putschistes burundais de 2015. Et d'ailleurs, le créateur de Red Tabara les avait utilisés pour aller d'abord massacrer les Banyamulenge parce qu'ils les forçaient à fuir vers le Rwanda, et mentir au monde entier par mystification qu'un génocide se commettait contre les Tutsi Banyamulenge de la RD Congo. Commit par qui dans la territoire habité par plus de 450 tribus ?

Et maintenant en 2015, le même empire à la tête Kagame et Museveni, a l'intention de s'étendre sur le Burundi (la guerre en cours). Quant à la planification du fameux empire, la prochaine étape sera la Tanzanie selon les différentes sources dont parle le Révérend Pasteur Christopher Mtikila, assassiné le 4 Octobre 2015 juste après l'avoir dénoncé. Lui

¹⁶ Message à la Nation du chef de l'Etat président Juvénal Habyarimana le 15 Octobre 1990.



JUSTICE&PEACE

rendons hommage*¹⁷. La lettre d'information de l'UDC (Uganda Democratic Coalition Démocratique Ugandaise) publiée en juin 1994, a fait état de l'existence d'un plan visant à établir une dynastie Tutsi en Afrique Orientale. Ce plan a été conçu le 6 août 1962 et gardé ultra-secret par les Tutsis jusqu'à sa découverte à Nyamitaba. Voici le plan d'origine dans son intégralité¹⁸.

Nous sommes une minorité dans la région du Kivu, mais nous avons pu conserver le pouvoir aux élections de 1960 en profitant de la naïveté des Bantous. Cependant, notre habileté ayant été découverte par la suite par les CONGOLAIS, « *TOUS LES TUTSIS DE QUELQUE REGION QU'ILS SOIENT, DOIVENT METTRE EN OEUVRE LE PLAN SUIVANT ET CONTRIBUER A SA DIFFUSION AUPRES DE TOUS LES AUTRES TUTSIS, PARTICULIEREMENT CEUX DE LA REGION DES VOLCANS.* » pour ne pas alourdir ce chapitre je vous réfère sur google : La Lettre d'Information de l'UDC. Texte anglais traduit du français par Mugabo Ayad à Mweso, Kivu, le 31 Mars 1980.



Cliché no 4

Les présidents Joseph Kabila (RDC), Paul Kagame (Rwanda) et Yoweri Museveni (Ouganda), réunis mercredi à Kampala, ont sommé les rebelles du M23 de se retirer de Goma, principale ville de l'est de la République démocratique du Congo tombée mardi aux mains de la rébellion qui a exigé que Kabila quitte le pouvoir. - *Peter Busomoke afp.com*

¹⁷ Juma Hatari. Blogger.com: <http://rwandapost.blogspot.com> > THE ASSASSINATION OF REV. CHRISTOPHER MTIKILA ... Sunday, October 4, 2015. THE ASSASSINATION OF REV. CHRISTOPHER MTIKILA IS ANOTHER INDICATION THAT THE TUTSI-HIMA EMPIRE IS LIVE IN TANZANIA.

¹⁸ La Lettre d'Information de l'UDC est publiée par UGANDA DEMOCRATIC COALITION INC (UDC).P.O. BOX 8174, Langley Park, MD. 20787, Etats-Unis, Téléphone: (301) 681-9035. Fax: (301) 681-9055



La planification du génocide Rwandais est dans la logique des génocides au Rwanda en RDC et dans la région des grands lacs Africains, en expansion dans les pays des grands lacs d'Afrique, ce que j'appelle **"l'homothétie du génocide"** et qui se réalise grâce à une stratégie d'extermination méthodique des populations et d'expansionnisme de plusieurs territoires, une stratégie élaborée par Kaguta Museveni pour construire « **l'Empire Hima Nilotique** » qu'il confond intentionnellement au panafricanisme prôné par Mwalimu Julius Kambarage Nyerere. Alors que Paul Kagame prône pour le Tutsi International Power(TPI)*¹⁹. Le fils du président Kaguta Y. Museveni, le général Muhoozi Kainerugaba parle des Etats Fédérés d'Afrique, l'EAC élargie. Devant le parlement de l'EAC : Museveni déclara (EASLS) : East Africa Law Society (The Shariat du 15=21 avril 1997) : *"my mission is to see/ ma mission est de voir Erithrea, Ethiopia, Sudan, Uganda, Kenya, Tanzania, Rwanda, Burundi and Zaire become federal states under one national authority... as Hitler did to bring together Germany, we should also do it here in africa. Hitler was a smart guy but I think he went a bit too far by wanting to conquer the world.*

Interrogé pour savoir qui serait le premier chef de cette nation, il répondit : «I don't mind who ... I should be the first ». Mais, tout seul, il ne peut pas traduire dans les faits son idéologie sans s'associer au couple anglo-américain. Par ce que cet empire à créer doit servir les intérêts des impérialistes. Conséquence : le néo-panafricanisme prôné par Y.K. Museveni devient un système politique et économique où toutes les nations africaines sont totalement soumises à la grande puissance protectrice anglo-saxonne. Celle-ci, hostile aux régimes démocratiques, s'appuie sur la minorité nilotique pour écraser ou mettre sous le joug d'autres ethnies. Chaque nation perd ainsi son identité et sa souveraineté comme individu libre d'exprimer son opinion. Bref, le contraste, trait pour trait, des finalités de la guerre de libération dans sa version initiale, conçue par J.K. Nyerere*²⁰. La planification du génocide qui est évoquée est différente en quelque sorte du génocide des Tutsi en 1994, qui a été un génocide spontané*²¹ mêlé avec celui qui a été planifié. Les deux s'exécutent en même temps et même lieu sur les semblables victimes. Le génocide spontané a été très médiatisé par la propagande des planificateurs, justement pour éclipser le génocide planifié. Le TPIR a eu du mal à les différencier par ce que les planificateurs lui ont obligé de se focaliser sur le génocide Tutsi,' et de poursuivre les Hutu, mais il n'y a pas trouvé aucune planification.

Voyons avant tout, si toutes les activités menées par les deux protagonistes visaient à perturber ou à ramener la paix au Rwanda. L'analyse sur ce point sera faite postérieurement au bilan de la guerres car les activités menées par les deux

¹⁹ Tutsi International POWER est un système dans lequel tout TUTSI ou membre des groupes sociaux apparentés (Banyamulenge, Hima, Massaïs, Peuls, etc.), rwandophone ou non, est considéré comme RWANDAIS avec, dans le système FPR, des privilèges associés.

²⁰ Ndanyuzwe Noel. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Editions Sources du Nil. Page 36

²¹ Bernard Lugan, Rwanda. un génocide en question Kindle Edition. Editions du Rocher. 23 janvier. 2014.

protagonistes se situent en cette période (planification, mis en œuvre et suivi) où Le Front Patriotique Rwandais de Paul Kagame appuyé par la NRA de Museveni, lance la guerre depuis le 1^{er} octobre 1990. tandis que les accords d'Arusha, concernant le Rwanda, se sont déroulés de juin 1992 à août 1993, étape par étapes successives entre l'État rwandais et le Front patriotique rwandais. L'Accord de paix d'Arusha prend fin le 6 avril 1994, après la rupture ou la destruction de l'avion présidentiel du président Habyarimana par l'APR/NRA.

L'élimination du président Juvénal Habyarimana existe bien avant le lancement de la guerre dite d'octobre 1990. En tant que président du Comité organisateur dont F. Rwigema est secrétaire, le Président Y.K. Museveni a personnellement convoqué cette réunion, le mardi le 9 mai 1989. Il est entouré par les officiers appartenant à l'escadron constitué par lui pour piloter les opérations de chasse à l'homme et d'assassinat du président Juvénal Habyarimana*²². L'ordre du jour de la réunion est sans équivoque. Il s'agit de tirer le bilan sur l'échec des plans d'assassinat du président Juvénal Habyarimana dont la coordination des actions para-commandos avait été confiée aux officiers haut gradés.

Samedi le 10 mars 1989, un rapport est établi par l'équipe des agents des Services de renseignements Ugandais déployés sur place à Kigali. C'est à partir de ce bilan que la réunion doit concevoir d'autres plans d'assassinat. Ce qui laisse entendre l'existence d'autres plans adoptés et mis en œuvre sans succès. Contrairement à la version officielle, le général Major F. Gisage Rwigyema n'est pas destitué de ses fonctions par le Président Y. K. Museveni. Celui-ci invitera le président Juvénal Habyarimana pour le décorer lors de sa visite en Uganda du 5 au 8 février 1988, soit un mois et demi après la création du FPR le **20 décembre 1987**. Pour écrire l'histoire des déserteurs de la NRA selon la version Ugandaise des faits et justifier le droit des réfugiés Tutsis au retour forcé, Museveni nomme Rwigema à la tête du FPR qui n'est en réalité rien d'autre qu'une branche de l'armée ugandaise, la NRA. En plus des soutiens tanzaniens et ugandaise s'ajoutent ceux des multinationales LONRHO et ITT.*²³

Aloys Ruyenzi a fait partie des gardes du corps de Paul Kagame. A ce titre, il connaît bien l'homme. Son témoignage est implacable :

« J'ai eu le malheur de travailler au sein de l'escorte de M. Kagame où le climat est abominable : un climat permanent de terreur et de méfiance, où tout le monde regarde et se méfie de tout le monde. Ici, les officiers de renseignement ne font pas les travaux habituels du renseignement militaire pour lesquels ils sont payés, ils forment en fait un peloton de criminels installé par Kagame pour servir ses propres desseins, et leur unique mission est de consolider son régime meurtrier. Il est donc très difficile de travailler avec lui en tant qu'officier de renseignement militaire sans adhérer à ses politiques criminelles. Mon but est maintenant, avant d'être éliminé, de rendre publique la liste des

²² Ndanyuzwe Noel. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Editions Sources du Nil. Page 91-92

²³ Ndanyuzwe Noel. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Editions Sources du Nil. P.105-106.



JUSTICE&PEACE

*assassinats commandés personnellement par Kagame, liste très longue ! [...] S'opposer aux atrocités programmées et commandées par Kagame relevait évidemment de la trahison*²⁴. » «Aloys raconte de la cruauté que Kagame exerçait sur ceux de ses soldats qui le rejoignirent à la fin 1990. Suspectant tous ceux qui n'étaient pas des exilés de l'Uganda, il tuait ou faisait tuer des jeunes recrues. Les Tutsis venant des pays francophones étaient particulièrement mal traités. »Aucune faute n'était considérée comme mineure, surtout lorsqu'elle était commise par quelqu'un venant d'un pays francophone. La punition était d'être exécuté à la douille d'une houe usagée ou être transpercé à la baïonnette jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ceux qui étaient suspectés d'une minime erreur, ceux qui étaient pris de fatigue à cause de la marche, ceux qui souffrirent d'une diarrhée sanguinolente à cause des mauvaises conditions de vie, étaient accusés d'être trop habitués à la vie douce. On disait : "Tuez ces chiens, ils ne sont pas utiles". »*

Personne ne savait ce qui se passait dans la zone occupée par les forces rebelles du FPR, puisque Paul Kagame ne laissait aucun journaliste faire normalement son travail ; il chassait ou faisait chasser tous les témoins. Aloys Ruyenzi*²⁵ raconte ainsi des bribes de l'histoire du premier épisode de la guerre, du 1^{er} octobre 1990 à juillet 1991 : «C'est la période des attaques de diversion, par-ci, par-là, afin de disperser les forces gouvernementales le long de la frontière en sorte que les Inkotanyi ne rencontrent pas beaucoup de résistance à l'endroit où ils choisiraient d'attaquer. C'était une très bonne idée sur le plan de la stratégie militaire, mais cela s'est accompagné de violences inouïes...(preuve irrécusable) Les attaques qui ont eu lieu dans les localités de Muvumba, Kiyombe, Nkana, Rushashi, Kaniga, Gatuna et les environs se sont accompagnées de terribles exactions : regroupements et massacres sans discernement de populations civiles, viols et exécutions des victimes sous prétexte d'éviter qu'elles ne leur portent la guigne, main basse sur le bétail et les autres produits alimentaires des populations avant de les chasser vers des endroits où elles allaient périr de faim, destruction des maisons pour en vendre les tôles en Uganda, ou afin de dissuader leurs propriétaires de revenir sur leurs lieux domiciles... »

Il poursuit : « Du côté de Cyumba, Kivuye, Butaro, Nkumba, Kinigi, Mukingo et les environs, les exactions étaient semblables à celles de la région du Mutara que je viens de décrire. Il importe de souligner ici qu'une seule personne, Kagame, était responsable de toute la stratégie et de la conduite des opérations. C'était lui qui, jusque dans les moindres détails, planifiait tout et suivait tout. Les forces gouvernementales avaient érigé de fortes positions, de sorte qu'il était très difficile de pénétrer dans le pays*²⁶. »

²⁴ Pierre Péan. Noires fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994. Mille et une nuits, Editions Fayard, novembre 2005. P64

²⁵ Aloys Ruyenzi est témoin oculaire, et membre rebelle de l'APR/FPR..

²⁶ Pierre Péan. Noires fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994. Mille et une nuits, Editions Fayard, novembre 2005. P67



Chaque fois que le APR/NRA subit un revers des FAR, il crache leur colère et frustration contre la population des alentours. Certaines des mesures de représailles contre ces populations consistaient à les forcer à évacuer nos blessés et nos morts dit Aloys Ruyenzi, à creuser des fosses dans lesquelles elles allaient être ensevelies, accompagner le bétail qui leur avait été razié ; on les obligeait à s'entretuer jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un seul individu qui était tué par un élément du FPR (preuves irréfutable). Autrement, ils étaient enchaînés, pieds et poings liés, et achevés, la tête fracassée par la douille d'une houe usagée ou alors ils étaient transpercés de coup de baïonnette entre les côtes jusqu'à ce que mort s'ensuive. Après tous ces crimes, on retournait dans nos bases arrière en Uganda. Le mensonge du FPR a commencé à prendre racine en ce temps-là. Le FPR n'a jamais reconnu ses exactions. Nous allions jusqu'à nier l'évidence même de nos opérations à partir de l'Uganda... ». La mort avec ce genre de tortures, est la signature de l'APR/FPR, depuis 1990 dans toute la région des grands lacs d'Afrique avec des accusations en miroirs, car, ils imputent toujours leurs forfaits aux gouvernements agressés.

Au-delà de la volonté de semer la terreur Ruyenzi explique ainsi la tactique de Kagame envers les populations civiles rwandaises : « Les Inkotanyi du FPR prenaient plaisir à massacrer la population parce c'était l'ordre de leur chef Kagame. L'APR a massacré des populations civiles, toutes ethnies confondues, avec pour objectif de désorganiser le pays afin de justifier la prise de pouvoir par les armes, même si cela devait conduire à l'extermination d'une population entière*²⁷. » La volonté de semer la terreur ayant l'objectif de désorganiser le pays afin de justifier la prise de pouvoir par les armes est une preuves irréfutable de planification.

Rugomboka dans son document "la carte des sites du génocide et des massacres au Rwanda" a permis de dresser un bilan de cette guerre en même temps permet de dénoncer les mensonges grossiers du génocide et enfin, il permet de faire une analyse approfondie des activités qui ont culminée à la catastrophe d'extermination des rwandais.

Pourquoi ?

I.5. Les Intérêts britanniques , américains et européens en général

Le combat pour l'intérêt principal de l'européen est d'être le leader mondial et de dominer dans tous les domaines. Depuis le BREXIT la Grande Bretagne veut se reconstruire via le Commonwealth en incluant les zones francophones conquises dont le Rwanda en guerre avec la RDC.

L'attaque contre l'avion était le point final et ultime d'une guerre planifiée de longue date par le FPR et ses alliés. La guerre a commencé le 1^{er} octobre 1990, (cela veut dire qu'elle a été planifiée par celui qui l'a lancée) lorsque des soldats ougandais d'origine

²⁷ Pierre Péan. Noires fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994. Mille et une nuits, Editions Fayard, novembre 2005. P68



JUSTICE&PEACE

tutsie ont envahi le Rwanda sous le nom du FPR. Cet acte d'agression par l'Ouganda a été soutenu à la fois par la Grande-Bretagne et par les États-Unis. Ces pays ont fourni les encouragements et le soutien financier, matériel, logistique, consultatif et de formation militaire nécessaires, en les transmettant au FPR par l'intermédiaire de l'armée ougandaise. Les Américains et les Britanniques ont déclenché et contrôlé la guerre comme moyen de faire avancer leur grande stratégie d'invasion du Zaïre pour prendre le contrôle des vastes ressources du bassin du Congo.

Les soucis du changement climatique et Le changement des cartes géopolitiques mondiales ont amené au grands décideurs de prendre le devant le changement climatique qui s'accélère, les grands utilisateurs des énergies fossiles comme le pétrole (carburant) adoptèrent le changement rapide à se tourner vers l'énergie verte. Or, les matières premières pour la fabrication des machines électroniques ... se trouvent à plus de 90% dans la région des grands Lacs surtout en RDC. Le Rwanda devient ainsi un lieu de passage pour accéder à ces ressources naturelles. Kagame et Museveni se veulent vendre devant les puissances occidentales pour réaliser leurs projets hégémoniques. Chacun y a tiré profit selon l'objectif visé par les adeptes de Hima-Tutsi.

La lutte armée, comme moyen de conquête du pouvoir au Rwanda fut adoptée lors du congrès des réfugiés Rwandais tenu à Washington aux USA du 17-20/08/1988.

En avril 1988, il a fallu, constituer une commission mixte, c'est-à-dire un comité ministériel conjoint rwando-ougandais sur le problème des réfugiés rwandais. Parallèlement, l'UGANDA se prépara à attaquer le Rwanda sous couvert du FPR-Inkotanyi créée le 20 décembre 1987. Le président YK Museveni venait de rendre une visite officielle (octobre 1987) au président américain Ronald Reagan. Un accord de ventes d'armes fut conclu, début 1989, avec les États-Unis d'Amérique, deux mois après le discours détourné de Juvénal Habyarimana.



Cliché no 5. Yoweri Museveni et le président américain Ronald Reagan, en octobre 1987, à la Maison-Blanche.

Avec la stratégie de Museveni, les négociations avaient pour objectif d'endormir la partie gouvernementale et de bien préparer la guerre. Le gouvernement Rwandais respectait et croyait les accords de paix conclus, tandis que le FPR de son côté préparait malignement la guerre. C'est une organisation qui ne respecte pas les lois, même s'il y a mis sa signature. Cette stratégie a bien payé depuis l'Ouganda, au Rwanda et au Zaïre actuellement RDC Congo.

Le parti Liberal du Rwanda (PL) fondé en 1990, affilié au FPR avait des milices Inkotanyi (les acharnés) et les TP ou Tutsi Power. TP est la branche d'une organisation secrète « TIP »*²⁸ Tutsi International Power dont l'objectif est la création d'un empire Hima – Tutsi du Grand Graben (Uganda, Burundi, Rwanda, Zaïre, Congo, Somalie, Ethiopie, Tchad et Kenya): Ndanyuzwe Noel décrit ce chapitre " Vers l'édification d'un grand empire nilotique Afrique' 'dans son ouvrage "la guerre mondiale Africaine"²⁹. La lettre découverte dans les archives de la conquête "Uganda-Rwanda-Burundi" confirme ce propos. En voici un extrait : " Les pays de Grands Lacs deviendront « L'empire Hima » Plus tard et les Etats-Unis d'Amérique placeront leur base militaire sur le territoire de l'île d'Idjwi pour notre protection. Les territoires de Beni, Lubero, sous contrôle de l'Ouganda, Rutshuru, Masisi, Goma, Walikale, Kalehe, Kabare, Idjwi, Walungu, Mwenga, Shabunda sous contrôle du Rwanda, Uvira, Fizi, jusqu'à Moba sous contrôle du Burundi".(lettre en annexe3...). Une preuve de plus.

Museveni en sa qualité de Président de l'Ouganda et Kagame en tant que Commandant en chef des forces du FPR sont les cerveaux du génocide*³⁰ ils doivent répondre de la planification et de l'exécution de l'homothétie du génocide dans la région des grands lacs : (du génocide d'Acholi en Ouganda, du génocide au Burundi, du génocide rwandais, du génocost en RDC) dont ils constituent les principaux cerveaux.' En cela ils confirment la thèse de l'auteur que 'Kagame est le cerveau du génocide des tutsis de l'intérieur'*³¹L'Ambassadeur Jean Mary Vianey Ndagijimana a publié un livre sur le sacrifice des Tutsi rwandais de l'intérieur, tout comme d'autres observateurs dont Kenneth Roth, le patron de Human Right Watch qui a qualifié le pouvoir actuel au Rwanda de « puissance de l'horreur ». *Guillaume Murere Gatineau, Québec, Canada Mars, 2010**³².

Parmi les causes profondes des guerres dans la région on évoque l'assassinat des deux présidents par des terroristes rwandais et Ougandais qui a engendré de crimes restés impunis. Insupportables pour les populations de la région des grands lacs. Les richesses de la région surtout en RDC, l'hégémonie Hima-Tutsi, le refus de Inyenzi-Inkotanyi (descendants de l'UNAR) de partager le pouvoir avec les hutu sont des causes très profondes des guerres rampantes en Afrique des régions de grands lacs.

²⁸ les TP ou Tutsi Power :Insigne portée sur leurs casquettes. TP est la branche d'une organisation secrète

²⁹ Ndanyuzwe Noel décrit ce chapitre " Vers l'édification d'un grand empire nilotique Afrique' 'dans son ouvrage "la guerre mondiale Africaine. Editions Source du Nil. 2014. P.435 – p.512.

³⁰ *Guillaume Murere Gatineau, Québec, Canada Mars, 2010. Voir aussi Génocide Rwandais : Le peuple crie justice, <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=8283>*

³¹ Ndagijimana JMV :Kagame a sacrifié les Tutsis de l'intérieur : Voir, l'analyse produite par l'auteur en 2007 <http://www.inshuti.org/kagame25.htm> et qui n'a pas été contestée à ce jour, tellement les faits sont accablants et la preuve évidence.

³² *Guillaume Murere Gatineau, Québec, Canada Mars, 2010* Le monde a concédé le droit de vie et de mort à Kagame. Pour une coalition internationale pour le droit à la vie au Rwanda et au Congo. *Gatineau, Québec, Canada Mars, 2010.*



II. Phase d'exécution.

Il identifie quatre phases de la guerre du Rwanda^{*33} et une cinquième phase de la RDC Congo.

Rugomboka dans son livre *"la carte des sites du génocide et des massacres au Rwanda"* décrit la guerre en quatre phases qui sont bien distinctes des faits. Il omet intentionnellement la phase préparatoire qui nous intéresse dans l'instant au moment de l'élaboration de ce document, puisque nous l'accomplirons et verrons que le planificateur ou les planificateurs se cachent ici-même. Ainsi, ces phases nous permettent de mettre en exergue, l'évidence de la planification du reste du conflit. Car, le 6 avril 1994 fut le détonateur du génocide rwandais (génocide des Tutsi spontané et génocide des Hutu planifié). Cette date sera inscrite comme la fin au simulacre des Accords de Paix d'Arusha et de son application par les planificateurs terroristes. Il est le début d'une guerre totale et définitive pour prendre le pouvoir total sans partage par le FPR.

La première phase décrit l'évolution de la guerre depuis octobre 1990 jusqu'au 6 avril 1994, pour clarifier la date du déclenchement du cataclysme, et pour mieux cerner la nature et les spécificités des tueries et massacres qui se sont succédés durant cette période. Durant cette période on y trouve l'exécution du plan, les négociations trompeuses qui visent en endormir le pouvoir, continuer les attaques de guérillas pour terroriser la population et l'inciter à haïr le pouvoir, élargir l'infiltration pour affaiblir le pouvoir ainsi que la préparation de la phase finale.

Judi Rever écrit ceci : « Pendant vingt-cinq ans, Etats et médias internationaux ont fait de Paul Kagamé le libérateur d'un pays poussé au bord de la folie en 1994. Des chercheurs du monde entier ont essayé, à grand peine, de comprendre comment tant de Tutsis ont pu être exterminés si rapidement dans ce petit pays d'Afrique centrale, en l'espace de cent jours. D'après l'histoire officielle, telle que rapportée dans les livres et par les survivants du Rwanda étroitement contrôlés par Kagamé, c'est le précédent gouvernement hutu et ses bourreaux volontaires qui décidèrent d'exterminer la minorité tutsie à la machette, dans une tentative désespérée pour se maintenir au pouvoir^{*34}. » La réalité est tout autres, dire que les tutsis ont été exterminés en majorité est un mensonge. Cette intention n'a jamais existée. Les statistiques montrent que le grand nombre de victimes se trouvant dans les mémoriaux du génocide est celui de Hutu, et n'est pas celui de Tutsis comme il a été proclamé par le FPR en connivence avec la communauté internationale qui a parlé de 500.000 et 1.000.000 de tutsis. Le nombre de tutsi ne dépassait pas 650. 000 en 1994 selon le recensement national du PNUD de

³³Rugomboka J.D. la carte des sites du génocide et des massacres au Rwanda. Edions Scribe, octobre 2020.

³⁴ Judi Rever .



1991^{*35}. Les vrais chiffres montrent plus de 2.500.000 – 3.500.000 de hutus sont aussi victimes du génocide selon la définition et les faits. Les victimes tutsies étant de 250.000 -300.000 morts, selon le recensement réalisé par l'Ibuka en décembre 1994^{*36}. Même si vous estimez que le nombre total de Tutsis dans le pays est de 650 000 sur 2 500 000 Hutu, et qu'il a été exterminé, vous trouverez que 2 millions de Hutu, sans compter ceux de la RDC Congo, dépassent de loin le nombre des tutsis tués. Sur les plus de 110 mémoriaux que compte le pays, les plus de 2.500.000 qui y logent sont des hutus et des twas^{*37}.

Ann Garisson se demande ? Qu'est-ce que les États-Unis ont gagné en ignorant le génocide acholi alors qu'ils construisaient l'armée ougandaise et lui donnaient le droit de tuer ? « Qu'est-ce que les États-Unis ont fait réellement ? gagner en ignorant le génocide Acholi car il a fait de l'armée ougandaise une force par procuration '' ? Les tueries ont eu lieu dans la région, et quand vous les analysez, vous savez exactement d'où elles viennent^{*38}.

Le bilan depuis l'invasion du FPR venant d'Ouganda le 01 octobre 1990, jusqu'à la signature des Accords d'Arusha le 04 août 1993, les tueries se situent dans la zone tampon ou zone demilitarisée et occupée par l'APR/NRA à 100%. Le bilan est de 52,195 victimes. C'est une évidence que les rebelles avaient consigné de leurs chefs d'extermination systématique de la population voire les déclarations du général James Kabarebe conseiller du Président Paul Kagame^{*39}. Il le déclare en avril 2022: dans une émission télévisée <https://youtu.be/onhwYDlziek> le FPR est une machine d'extermination (it is a Killing Machine) depuis octobre 1990.

Dans la lettre du 03 septembre 2012, les Prisonniers du Quartier pénitentiaire du MTPI de Koulikoro au Mali BP. 37 Koulikoro République du Mali, adressée à l'honorable Juge Theodor MERON Président du MTPI Arusha Tanzanie ayant pour objet "Manifeste fondateur du MÉMORIAL INTERNATIONAL TINGI-TINGI"^{*40} parle du TPIR en ces termes, je cite : *" la plupart des condamnés du TPIR contestent les jugements rendus par ce Tribunal car ils ne sont ni justes ni équitables. Ces jugements n'ont en rien permis de connaître la vérité sur le drame rwandais.*

³⁵ Recensement général de la population supervisé par le PNUD le 15 août 1991.

³⁶ Recensement de l'IBUKA, Ex-Ministres Rwaka Théobald ministre de l'intérieure Gen. Habyarimana Emmanuel ministre de la défense

³⁷ Rugomboka J.D. la carte des sites du génocide et des massacres au Rwanda. Editions Scribe, octobre 2020.

³⁸ Ann Garisson

³⁹ la déclaration du général James Kabarebe conseiller du Président Paul Kagame lors d'un meeting avec les jeunes ? en avril 2022: dans une émission télévisée <https://youtu.be/onhwYDlziek> FPR ni Killing Machine nk'uko Kabarebe abyemeza : mu kiganiro Kabarebe yagiranye n'urubyiruko rwiga muri za Kaminuza, yarbwiye ko nyuma y'urupfu rwa Fred Rwigema, Kagame yahise afata ubuyobozi bwa FPR maze abwira inkotanyi zose ko zigomba guhinduka ikimashini cyo kwica abantu (Killing Machine). Iyi mvugo ya Kabarebe ikaba itandukanye n'imvugo ya Bizimana wita inkotanyi imana y'Abatutsi!!

⁴⁰la lettre du 03 septembre 2012. les Prisonniers du Quartier pénitentiaire du MTPI de Koulikoro au Mali BP. 37 Koulikoro République du Mali, adressée à l'honorable Juge Theodor MERON Président du MTPI Arusha Tanzanie.



JUSTICE&PEACE

Le TPIR, qui, pourtant, avait reçu mandat de poursuivre tous les responsables, a plutôt couvert sciemment les vrais auteurs de ce drame et leurs vraies motivations. Il a ainsi assuré l'impunité aux coupables manifestement dénoncés par les faits. Il a sciemment et délibérément ignoré que les crimes commis au Rwanda et dans toute la région des Grands lacs s'inscrivent dans la guerre de conquête lancée par le Général major Fred Rwigyema le 1^{er} octobre 1990, et poursuivie par le Général Paul Kagame jusqu'à nos jours''.

La deuxième phase décrit le début d'une guerre totale et définitive pour prendre le pouvoir total sans partage par le FPR. Il enterre les Accords de Paix d'Arusha dont les négociations ont duré plus de trois ans. La stratégie mise sur place par les planificateurs aidés par les puissances occidentales va donner ses fruits car la communauté internationale qui a contribué à l'élaboration de ces accords de paix et chargé de leur mise en application par le biais de la MINUAR, vont tous se rallier au FPR jusqu'à lui venir en aide pour prendre le pouvoir.

La deuxième phase commence par l'assassinat des deux chefs d'état et de l'offensive du FPR bien préparée en avance pour s'accaparer les médias de propagande et étouffer la violation des accords de paix d'Arusha. Ils vont diaboliser les partis MRND et CDR et le pouvoir (pourtant partagé avec l'opposition) dès le 06 avril 1994 jusqu'à sa conquête totale du pouvoir en juillet 1994. Ainsi le président Juvénal Habyarimana étant l'élément essentiel de l'Accord de paix qui devient automatiquement caduc. Le bilan est de 557,465 victimes. Si la guerre avait été stoppée ce jour, ce que le Front Patriotique Rwandais a refusé, avant la prise du pouvoir, le génocide n'aurait pas vu l'ampleur du "trade mark" actuel "génocide Tutsi" des autorités rwandaises avec complicité tacite des puissances occidentales.

La troisième phase consiste au ratissage pour sécuriser le pouvoir acquis dans la violence. Cette phase et celles qui suivront, seront plus meurtrières car elles représentent la partie importante de la planification du génocide. Ainsi l'ONU va parler le génocide de 100 jours, à compter du 6 avril 1994 au 13 juillet 1994, mais le Conseil de Sécurité de l'ONU sur la base de la résolution 995 va l'établir du 1^{er} janvier 1994 au 31 décembre 1994. L'acte terroriste du 6 avril 1994 est incluse, mais bizarrement il ne sera pas jugé au TPIR.

Ensuite vient la troisième phase qui est la guerre de sécurisation du pouvoir que le même FPR mène au peuple rwandais depuis sa prise du pouvoir de juillet 1994 jusqu'au 31 décembre 1994. Le bilan macabre est de 506,305 victimes.

Enfin vient la quatrième phase concernant la guerre que le FPR mène pour exécuter réellement son plan initial, qui consiste à l'extermination de la masse populaire. Le FPR est depuis le 1^{er} juillet 1994 seul au commandement du pays. La guerre du FPR consiste à faire le nettoyage ethnique dans tout le pays en faisant croire au monde entier qu'il chasse insurgés/infiltrés (rebelle hutus) qui sévissent dans le nord du pays. Après cette guerre éclair qui va coûter la vie de plus 2,649,037 sans compter les victimes de la



République Démocratique du Congo. Depuis lors, le gouvernement dirigé par le FPR a instauré sa politique d'extermination des rwandais.

II.2.L'Armée Patriotique Rwandaise commet son forfait en présence de Casques bleus de l'ONU à Kibeho.

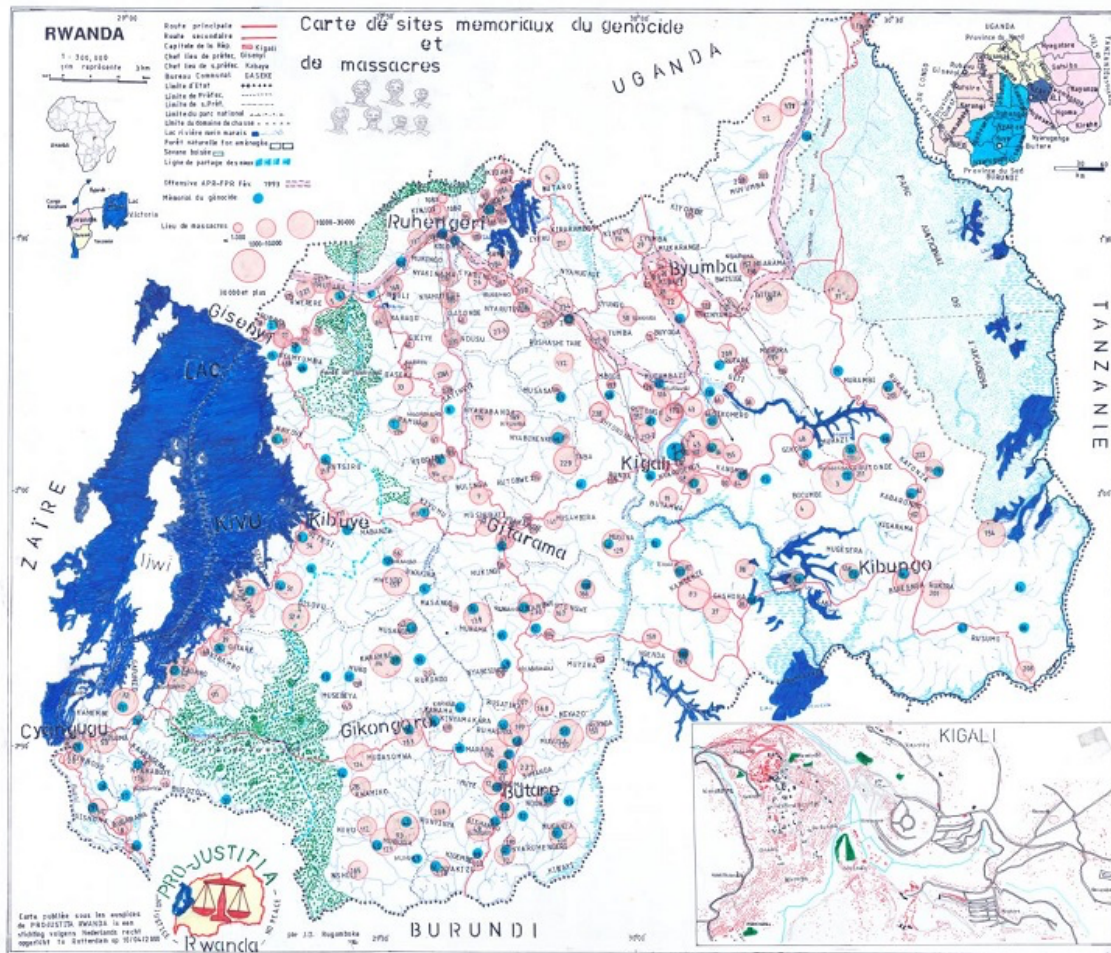
Du 17 au 18 avril 1995 plus de 2,500 militaires de l'APR investissent plus de 6 camps de déplacés hutus de Kibeho et les expulsent de leurs abris pour les regrouper, le 22 avril 1995, ils sont massacrés à l'arme lourde et plus de 8000 réfugiés hutus des camps de Kibeho y laissent leur vie. L'Armée Patriotique Rwandaise commet ce forfait en présence de Casques bleus de l'ONU. Cette réalité est connue et ces actes s'inscrivent dans le même agenda élaboré et finalisé par le FPR, d'exterminer systématiquement le groupe ethnique Hutu. Un acte de génocide qui est imputable au FPR.

Le 23 octobre 1997, Pour échapper aux soldats de l'APR, plusieurs milliers de civils se sont réfugiés dans la grotte de Nyakimana Commune Kanama. Selon une source, cette grotte constituait la seule cachette possible, car les militaires avaient dressé des barrages routiers partout afin d'empêcher les gens de s'échapper. Vers le 23 octobre, les soldats de l'APR auraient attaqué la grotte avec des grenades et d'autres explosifs, tuant nombre de ceux qui s'y étaient abrités. Le bilan jusqu'à ce jour s'élève à plus de 2,039,377 victimes, exclu les victimes brûlées dans le parc nationale de l'Akagera, dans la forêt naturelle de Nyungwe ayant un statut actuelle d'un parc national et celles jetées dans les lacs Muhazi, Rweru etc.. les corps emportés par la rivière Akagera ont été retrouvés en Uganda et sont appelés faussement les corps des tutsi tués par les forces gouvernementales. Les corps identifiés dans la rivière de Rweru venant du Rwanda sont aussi imputés à tort au Burundi, ce que les autorités Burundaises ont rejetées.

La cinquième phase comprend plusieurs guerres que le FPR mène en République Démocratique du Congo pour poursuivre les réfugiés Hutus dans les forêts équatoriales d'Afrique centrale. La RD Congo l'appelle le genocost. Un génocide qui est commis par le FPR/NRA à l'ex-zaïre en rd Congo 1996,1997,1998,1999, 2000, 2023, dont le bilan est de plus de 14 million de congolais et hutu rwandais.

Ces cinq phases nous amènent à parler de cinq génocides, inclus de celui des tutsis, qui, ensemble, font le " Génocide rwandais". La description de ces génocides est détaillée dans "Rugomboka : la carte des sites du génocide et des massacres au Rwanda, 2020". Le génocide reconnu étant celui des Tutsis sauf que les victimes Hutu qui sont dans les sites du génocide ne sont pas reconnus comme tel. Le régime du FPR considère qu'aucun hutu n'a perdu la vie durant toute la période de la guerre, sauf une dizaine de corps enterrés à Rebero. Alors on se pose la question raisonnable de savoir, où sont les millions de victimes Hutu ?

II.3.En image la carte des sites du génocide et des massacres au Rwanda



le résumé des statistiques ci-dessous: permet de départager les responsabilités des antagonistes du conflit Rwandais qui compte plusieurs victimes selon différentes dates*⁴¹.

Date	Nombre de victimes	Lieu précis	Responsabilité	Remarque	Présence
Du 1er	52,195 vic	Zone	FPR/NRA	Génocide	Hutu, Tutsi,

Pro-justitia



JUSTICE&PEACE

octobre 1990 au 5 avril 1994	Tableau A	Démilitarisée, Zone Tampon		par le fait d'y voir les sites de génocide	Twa et autres FPR impuni
Du 6 avril 1994 au 30 juin 1994	557,465 vic Tableau Ba (1/2)	Territoire Rwandais	Gouvernement intérimaire et FPR/NRA	Génocide Rwandais par la résolution 955	Gouvernement intérimaire devant le TPIR FPR impuni
Du 1 ^{er} juillet 1994 au 31 décembre 1994	506,305 vic Tableau Bb (1/2)	Territoire Rwandais	FPR/NRA après victoire de celui-ci	Génocide Rwandais par la résolution 955	Gouvernement intérimaire devant le TPIR FPR impuni.
Du 1 ^{er} janvier 1994 au 31 décembre 1994	1,115,965 vic Tableau (A+ B)	Territoire Rwandais	Gouvernement intérimaire et FPR/NRA	Génocide Rwandais par la résolution 955	Hutu, Tutsi, Twa et étrangers et autres FPR impuni
Du 6 avril 1994 au 31 décembre 1994	1,063,770 vic Tableau B (1/2+1/2)	Territoire Rwandais	FPR/NRA après victoire de celui-ci	Génocide Rwandais par la résolution 955	Gouvernement intérimaire devant le TPIR FPR impuni.
1995, 1996, 1997, 1998, 1999	1,533,072 vi Tableau C	Territoire Rwandais	FPR/NRA	Génocide Rwandais non reconnu	Hutu, Tutsi, Twa et étrangers et autres FPR impuni
Sites officiels du génocide	1,640,638 vic T.D est inclus Dans (A+B+C)	Territoire Rwandais	FPR/NRA Gouvernement intérimaire	Génocide Rwandais par la résolution 955	FPR impuni Reste dans la ligne de commettre d'autres génocides



JUSTICE&PEACE

Total	2,649,037 T. A+B+C	Territoire Rwandais			Hutu, Tutsi, Twa et autres FPR impunité
-------	-----------------------	------------------------	--	--	---

L'autre génocide est commis par le FPR/NRA à l'ex-zaïre en RD Congo 1996,1997,1998,1999, 2000, 2023. Toutes les victimes ici excluent celles documentées dans "le rapport Mapping des Nations Unies 1993-2003"^{*42} ."

Vic : Victimes

Ce qu'indique ce tableau :

Si les Accords de Paix d'Arusha n'avaient pas été violé par le Front Patriotique Rwandais, il y aurait seulement 52,195 victimes à déplorer du 1^{er} octobre 1990 au 5 avril 1994.

Si la guerre avait été stoppée dès la reprise du conflit comme l'a demandée le gouvernement intérimaire de Kambanda dans plusieurs communiqués adressés au FPR et à l'ONU^{*43}

Il est très claire qu'il y a bien un plan d'extermination du peuple de la région des grands les pertes en vies humaines auraient été 557,465 victimes, du 6 avril 1994 au 30 juin 1994.

Si le conflit avait été stoppé après 6 mois de la prise du pouvoir par le FPR, Les pertes en vies humaines auraient été 506,305 victimes, du 1^{er} juillet 1994 au 31 décembre 1994.

Si la guerre avait été stoppé le 31 décembre 1994, les victimes totales auraient été de 1,063,770 âmes.

Et pourtant les années qui ont suivi, c'est-à-dire 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 ... on déplore plus de morts 1,533,072 victimes.

Les Sites Officiels du génocide construits dès 1995 accueillent 1,640,638 victimes sur un total global de 2,649,037 victimes. Dès lors on se pose une question

logique : où se trouvent les restes d'autres victimes, Hutu et Twa, car, les victimes réelles du génocide Tutsi selon le recensement d'Ibuka de décembre 1994 est 300.000 ^{*44} Tutsis? Les sites mémoriaux du génocide abritent les victimes de tous les ethnies et majoritairement l'ethnie Hutu. Une question qui crée litige et divise.

N.B. Pourquoi il y a différence de chiffres ? Une dizaines de sites du génocide rwandais n'indiquent pas ou ne précisent pas le nombre de victimes qui est chaque le site. A noter aussi qu'un nombre important a été brûlé dans le parc de l'Akagera ou dans la forêt naturelle de Nyungwe actuellement Parc de Nyungwe.

⁴² The UN Mapping Report in the Democratic Republic of the Congo between March 1993 and June 2003 . August 2010.

⁴³ le rapport arrêté au 5 mai 2015 sur la stratégie d'achèvement des travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda. la résolution 1534 (2004) du Conseil de sécurité, le 15 mai 2015. UN S/2015/340.

⁴⁴ Recensement de l'IBUKA, Ex-Ministres Rwaka Théobald, ministre de l'intérieur et Général Habyarimana Emmanuel, ministre de la défense.

lacs d'Afrique et ceux du Rwandais en particulier ce que j'appelle " Homothétie du génocide", qui a débuté en Uganda avec le peuple Acholi, et continue actuellement en RD Congo.

Remarque : A partir du 5 janvier 1994 le gouvernement était dirigé par Twagiramungu Faustin^{*45}. Madame Uwilingiyimana exerçait comme a.i. car, les ordres venaient de son chef désigné par les Accords d'Arusha^{*46}.

Paul Kagame l'auteur de cette tragédie, ne pourra jamais trouver une solution à de nombreux problèmes que revendique le peuple rwandais^{*47}.

III. La phase préparatoire qui nous intéresse dans l'élaboration de ce document, et qui démasque le planificateur ou les planificateurs du génocide Rwandais.

3.1. La phase évidente sur l'indice de planification

Les pactes secrets conclus entre l'Ouganda et les Etats-Unis d'Amérique établissent leurs implications directes dans ce projet. Le Comité du complot élargi à plusieurs Gouvernements et entreprises privées. A côté des gouvernements Ugandais, tanzanien, britannique et américain qui fomentèrent le complot, on comptait également des lobbies rwandais et des entreprises multinationales qui finançaient les opérations d'abord de décapiter la tête de l'Etat et finaliser le plan. En plus, « La lettre du Sud no 22 du 18 avril 1994, citée par African. International no 272 mai 1994, confirme qu'une tournée des pays de la région des Grands Lacs Africains a été effectuée en mars 1994, par les officiels des services extérieurs américains : Prudence Bushnell, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique ; Arlène Rendre, directeur du bureau de l'Afrique centrale au Département d'Etat ainsi que le sous-secrétaire à la défense des droits de l'homme et aux Réfugiés (au Pentagone) Patricia Irving, ont visité le Zaïre, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda en mars 1994⁴⁸.

3.1.1.Le Gouvernement Britannique, les Etats Ugandais et Tanzanien

Le Comité du complot élargi à plusieurs Gouvernements et entreprises privées. A côté des gouvernements Ugandais, tanzanien, britannique et américain qui fomentèrent le

⁴⁵ Au terme de ces accords, Faustin Twagiramungu devait former, à partir du 15 décembre 1993, un gouvernement de transition consacrant la réintégration des exilés Tutsi.

⁴⁶ Les accords d'Arusha, concernant le Rwanda, se sont déroulés de juin 1992 à août 1993 par étapes successives entre l'Etat rwandais et le Front patriotique rwandais de Paul Kagame afin de mettre un terme à la guerre civile rwandaise commencée en 1990. Ce fut d'abord le ministre des Affaires étrangères, Boniface Ngulinzira qui dirigea la délégation rwandaise des négociations à Arusha. Il fut remplacé par le ministre James Gasana qui mena les accords jusqu'à leur signature en août 1993.

⁴⁷ Mémoire adressé aux Partenaires et Alliés, L'Opposition rwandaise et La Société Civile "Les revendications du peuple Rwandais".

⁴⁸ « La lettre du Sud no 22 du 18 avril 1994, citée par African. International no 272 mai 1994, confirme qu'une tournée des pays de la région des Grands Lacs Africains a été effectuée en mars 1994, par les officiels des services extérieurs américains :



complot, on comptait également des lobbies rwandais et des entreprises multinationales qui finançaient les opérations de chasse au président rwandais. Pour pallier l'échec des tentatives d'assassinat initialement assigné aux Forces spéciales formées dans les académies des renseignements de Russie et Cuba, la Ministre britannique des affaires étrangères, Lady Lady Chalker, a proposé d'élargir la mission d'assassinat aux forces ougandaises formées au Collège britannique de renseignements de Birmingham : *⁴⁹.

L'élément déclencheur des rafles du 4 octobre 1990 dans la ville de Kigali. Ces rafles étaient justifiées par l'inquiétude des services secrets rwandais qui connaissaient cette présence militaire ougandaise, à laquelle ils étaient confrontés depuis 1986 dans ces circonstances, le mode opératoire d'assassiner J. Habyarimana dans son palais présidentiel était loin d'être irrationnel*⁵⁰.

L'échec à l'empire Hima ou Tutsi land doit être réalisé aujourd'hui au moment que l'envahisseur Rwandais a été clairement identifié et reconnu par la communauté internationale. Demain se serait tard lorsque la coalition des tutsis de la RD Congo, de l'Uganda, de la Tanzanie et du Burundi vont commencer le processus de référendum sera initié par la MONUSCO en place. Le M23 a acquis le terrain pour leurs compatriotes qui est en cours de balkanisation.

3.1.2.. CIA : L'agenda caché du sommet de Dar-es-Salaam

Il fallait mettre en action le plan préconçu par Administration Bill Clinton via Bill Clinton en complicité avec Y.K. Museveni et Paul Kagame. Noel Ndanyuzwe décrit dans son livre "La guerre mondiale africaine" le point final de l'opération pour liquider le président J. Habyarimana. *⁵¹ « La lettre du Sud no 22 du 18 avril 1994, citée par African. International no 272 Mai 1994, confirme qu'une tournée des pays de la région des Grands Lacs Africains a été effectuée en mars 1994, par les officiels des services extérieurs américains :

Prudence Bushnell, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique ; Arlène Rendre, directeur du bureau de l'Afrique centrale au Département d'Etat ainsi que le sous-secrétaire à la défense des droits de l'homme et aux Réfugiés (au Pentagone) Patricia Irving, ont visité le Zaïre, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda en mars 1994. Même s'ils ne disent pas clairement l'objet de cette visite, on peut croire qu'elle était une visite d'éclairage de ce qui allait advenir les mois qui ont suivi.

3.1.3.CIA : a le statut juridique d'agence indépendante du gouvernement des États-Unis et dépend du directeur du **renseignement** national.

⁴⁹ Ndanyuzwe Noel : La guerre mondiale africaine. Editions Source du Nil juin 2014. Pages 95-96

⁵⁰ Ndanyuzwe Noel : Idem

⁵¹ La lettre du Sud no 22 du 18 avril 1994, citée par African. International no 272 Mai 1994



JUSTICE&PEACE

La CIA^{*52} devient l'outil essentiel de renseignement et de communication, celui qui donne les premiers chiffres de 500,000 utilisés pour médiatiser le génocide. Quand la CIA entre en discussion avec Paul Kagame sur l'attentat, il parle de 50.000 collatéraux. Il sera une guerre rapide et éclairée. Il voulait le pouvoir, il s'enfichait des victimes. La suite après l'assassinat du Président Juvénal Habyarimana est un génocide Gigantesque « IRIMBURA-Banyarwanda » comme planifié par Museveni et Kagame^{*53}.

Roger Winter directeur du Comité américain des Réfugiés, financé à 75 % par le gouvernement américain, partisan dès le début de Museveni. Winter organise en août 1988 à Washington une conférence des associations tutsies de la diaspora rwandaise (réunies autour de RANU : Alliance rwandaise pour l'Unité Nationale (de la Tanzanie, du Zaïre, du Burundi et de l'Ouganda à la fin de 1987). Au terme de cette réunion, le FPR créé par ces associations considère qu'il a obtenu un blanc-seing américain pour entreprendre par les armes la conquête du pouvoir au Rwanda⁵⁴. Le FPR devait coûte que coûte gagner la guerre pour pouvoir rembourser les dettes consenties (financières, politiques et morales).

*Les Troupes américaines à Kigali pour tâter le terrain. Les Etats-Unis d'Amérique ont dépêché en éclaireurs, sur place à Kigali un contingent de 40 représentants militaires américains quelques jours avant la convocation du Sommet régional d'Arusha dont la tenue est finalement déplacée à la dernière minute dans la ville de Dar-es-Salaam. Ce changement a eu lieu après la visite officielle au Rwanda, en mars 1994, du Premier Ministre tanzanien, John Malecera. Propos confirmés sur radio itahuka par l'ancien ministre rwandais des affaires étrangères Dr. Anastase Gasana, l'ancien diplomate à Kampala Justin Bahunga et le Directeur de cabinet à la présidence Enoch Ruhigira.^{*55}

L'aide de l'ONU : Madeleine Korbelt Albright Ambassadrice américaine auprès des Nations Unies de 1993 à 1997, Kofi Annan sera le porte-parole après la mise à l'écart de Boutros Boutros-Gallil qui n'était pas prêt à obéir à leurs intransigeances ou fanatisme d'installer au pouvoir par la force et manigance les rebelles du FPR/NRA.

MINUAR : la partialité du général Romeo Dallaire, sa prise de position pour défendre le FPR/NRA justifie qu'il était incompétent d'être à la tête d'une force onusienne comme la MINUAR censée être neutre. En plus il est pris en piège au moment où il était logé dans un bungalow chez l'hôtel Lando, entouré en permanence d'une amazone charmante qui

⁵² La CIA a le statut juridique d'agence indépendante du gouvernement des États-Unis et dépend du directeur du renseignement national. La CIA et son réseau mondial de propagande (1977). Source : [New York Times, John M. Crewdson, Joseph B. Treaster, M. Crewdson](#)

⁵³ Ndanyuzwe N. La guerre mondiale africaine. Editions Source du Nil juin 2014 : l'Administration Bill Clinton via Bill Clinton lui-même, Madeleine Korbelt Albright Ambassadrices américaine auprès des Nations Unies de 1993 à 1997 et Secrétaire d'Etat des États-Unis entre 1997 et 2001 Page 271-273

⁵⁴ Pierre Péan : Noir fureurs, blancs menteurs. Rwanda. 1990- 1994. Editions Mille et une nuit novembre 2005 page 58.

⁵⁵ Ndanyuzwe Noel : La guerre mondiale africaine. Editions Source du Nil juin 2014. Page 271.

avait une mission du FPR pour le désorienter en faveur de celui-ci. Et d'ailleurs après le crash de l'avion du Président Juvénal Habyarimana, il est dans introuvable l'immédiat.

La MINUAR est responsable de plus de 2000 infiltrés dans la ville de Kigali (voir Desouter).

Romeo Antonius Dallaire né le 25 juin 1946 Parti politique libéral, Parti libéral du Canada. Lieu de naissance à Denekamp, Pays-Bas « Biographie "Mission au Rwanda" Après le Rwanda Prix et distinctions ». Il est surtout connu pour avoir agi dans un cadre humanitaire au Rwanda, alors qu'il était commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), la force de maintien de la paix des Nations unies au Rwanda, pendant le génocide au Rwanda en 1994. Il est l'un des personnes qui ont aidé le FPR surtout dans la connaissance des positions des FAR, le porte-parole du FPR auprès des Nations Unies et d'asseoir son pouvoir.

La CIA a utilisé un rapport fabrique, un faux rapport qui accuse la France dans l'attentat du 6 avril en 1994, pour noyer le gouvernement précédent en utilisant l'ex-premier ministre Jean Kambanda. L'objectif principal était de brouiller les pistes, lui tracer une fausse piste et compromettre la France dans un attentat terroriste et jusqu'au jourd'hui l'enquête peine à aboutir.

La CIA en connivence avec le général Romeo Dallaire a utilisé de faux documents fabriqués pour couvrir le grand mensonge sur **"le génocide planifie en Uganda"** qui a mis en danger de mort de toute une nation, qui a hypothéqué la vie de tout un peuple et même toute la région des grands lacs d'Afrique. En juin 2003, un avocat canadien, Me André Tremblay, commis à la défense d'un officier rwandais réputé être un des cerveaux de la « planification du génocide » dans le procès des militaires, veut retrouver l'original de ce fax. Il reçoit une réponse étonnante de l'assistant du Secrétaire général de l'ONU, Ralph Zacklin : « Nous avons mené une large recherche dans les archives de l'ONU pour retrouver à la fois l'original du document qui avait été signé par le général Dallaire et transmis de Kigali ainsi que l'original de la transmission qui avait été reçu à New York.

En effet, après le départ de Jacques Roger Booh Booh en juin 1994, son successeur, M. Shaharyar Kahn, réagit aux vives attaques des autorités rwandaises qui accusent l'ONU de n'avoir rien fait pour empêcher le génocide alors qu'elle avait été alertée dès janvier 1994 par le Fax du général Romeo Dallaire. [...]. Voulant comprendre ce qui s'est réellement passé, M. Kahn diligente donc une enquête interne et demande la vérification de tous les télégrammes, fax, et autres correspondances échangées entre Kigali et New York. Il veut savoir si le prétendu fax alarmant du Général Dallaire a été négligé. Il cherche surtout à savoir comment une information aussi importante qu'une « planification du génocide » a pu échapper à l'attention de tous les fonctionnaires de l'ONU. Il crée donc une commission d'enquête composée de trois officiers supérieurs. Le 9 novembre 1995, M. Kahn rend à son tour son rapport, non seulement sur le fax de



Dallaire mais aussi sur la planification du génocide : « Shaharyar Kahn aux Nations Unies, New York. Onana a fait une enquête soutenue sur le secret du génocide rwandais*⁵⁶.

En 1988, le Front patriotique rwandais (FPR/NRA) fut fondé à Kampala (Ouganda). C'était un mouvement politique et militaire dont l'objectif déclaré était le retour des Rwandais exilés. Les fondateurs sont la plupart des anciens combattants de UNAR/ qui se nommaient INYENZI : INgangurarugo ziYEmeje kuba IngeNZI. Ils prônaient la réforme du Gouvernement rwandais, en particulier le partage du pouvoir politique. Un mensonge car ils ont fait l'opposé depuis l'accession au pouvoir en éliminant physiquement la communauté Hutu qui les avaient joint depuis le maquis. Le FPR était composé principalement de Tutsis exilés en Ouganda, dont un grand nombre avait servi dans l'Armée de résistance nationale du Président Yoweri Museveni, qui avait renversé le Gouvernement ougandais précédent en 1986. Même s'il y avait des Hutus dans les rangs du FPR, la majorité, en particulier les dirigeants, était des réfugiés tutsis. Museveni et Kagame ont joué le rôle de proxy de ces puissances occidentales,*⁵⁷ pour leur faciliter l'accès à l'exploitation des richesses immenses africaines. Ils ont acquis le pouvoir par la violence et le mensonge, ils l'exercent par la terreur et l'oppression.

Museveni a promis à ceux qui l'ont porté au pouvoir de leur mettre au pouvoir à leur tour au Rwanda en même temps aux banyamulenge (Tutsi congolais) d'avoir leur propre pays qui sera nommé la république du Kivu. Le Munyamulenge du nom de Kizehe Raphael Verдум l'explique clairement en détail sur Africa tv partie 1 et 2 au micro de professeur Rutikanga*⁵⁸ <https://youtu.be/Jt4Pkpplg20>. Kizehe Raphael Verдум fut le premier Munyamulenge à être membre du FPR.

3.1.4.Objet : mises en garde de la MINUAR contre le génocide

Durant la récente conférence sur le génocide, les officiels rwandais en arrivèrent une nouvelle fois à la conclusion que les mises en garde du FPR sur un génocide planifié de longue date par le précédent gouvernement avaient été, soit supprimées [par le représentant spécial du Secrétaire Général Booh Booh] soit négligées [au siège des Nations Unies après les rapports du général Dallaire]. Les accusations sont faites contre l'ONU, la MINUAR et les principales puissances notamment la Belgique.

⁵⁶ ONANA Charles, Les secrets du génocide rwandais. Enquête sur les mystères d'un président. Paris : Duboiris, 2004. BDIC. O 238276. ONANA Charles, Les secrets ... 39 pages

⁵⁷ Bill Clinton derrière le complot préconçu dans le génocide au Rwanda. L'épreuve vidéo : SCK.TV : Dan Simpson Ambassadeur des USA à Kinshasa 1995 à 1998, Joson Stern, Peter Rosenblum de Mineral Fields (Little Rock-Arkansas) : VID-20221129-WA008.

⁵⁸Yaganiriye na Fred Rwigema/Umunyamulenge wambere winjiye muri FPR/Part1 Kizehe Raphael Verдум. Umunyamulenge : Kizehe Raphael Verдум sur Africa TV Part 1et 2 par professeur Rutikanga State Arizona 16 mai 2012 <https://youtu.be/Jt4Pkpplg20>



b. J'ai nommé un comité constitué du colonel Fletcher, de monsieur Tikoca qui était l'observateur militaire en chef et présent au Rwanda durant la période et de Isel Rivero qui s'occupait du Rwanda à partir du siège des Nations Unies à cette époque. Les conclusions de ce comité sont jointes. Elles confirment le constat selon lequel il n'y a eu aucune information ni indication d'un génocide planifié. Il y a eu, bien sûr, des mises en garde contre des affrontements armés de la violence et des tueries pour des raisons éthiques.

c. M. Kahn a adressé une note et il y a joint les télégrammes et les fax pour informer le staff de l'ONU le climat politique qui régnait au Rwanda. Toutes ces informations ont été mis sous scellé.

Ce document est une véritable bombe au sein même de l'ONU. Tout le monde s'est assis sur ce rapport car l'On avait déjà diffusé partout que la tragédie du Rwanda était un « génocide planifié » et qu'un tribunal international était créé à cet effet. Acculé dans la présentation de preuves sur la « planification du génocide » et sur l'authenticité de son fax, le général Dallaire peine. Le TPIR aussi. Huit jours après les conclusions de M. Kahn, le fameux fax de Dallaire est mystérieusement introduit au département des opérations de maintien de la paix alors dirigé par Kofi Annan. Il viendrait d'une obscure ONG britannique dénommée Connaughton Camberley Surrey. Cette organisation aurait envoyé ce document le 27 novembre 1995 à partir du numéro 0127625210 à 20h16. L'objectif était probablement d'insérer le pseudo fax du 11 janvier 1994 dans les archives des Nations Unies un an après les événements du Rwanda et de valider ainsi la thèse d'un « génocide planifié ». L'administration onusienne va repérer ce fax douteux. Une note d'un employé de l'ONU affirme : Ce câble n'a pas été retrouvé dans les archives du département des opérations de maintien de la paix. La présente copie a été introduite aux archives le 28 novembre 1995⁵⁹.

Docteur Tumba Tutu-De-Mukose. Le document complet est retrouvable sur google." Le rapport de la CIA qui accuse la France dans l'attentat du 6 avril 1994. Archives de l'ONU 1995".

Le FPR ne voulait pas le cesse le feu. Il avait l'assurance du soutien anglo-américain et de la Belgique, ainsi que de l'ONU et les autres pays cités dans ce chapitre.

Le cessez-le-feu unilatéral et inconditionnel du 12 avril 1994 proposé par les hauts gradés de l'armée rwandaise n'a jamais été notifié aux décideurs américains ni aux décideurs onusiens pour solliciter leur soutien. Assurément, si l'offre avait été mise sur la table de Prudence Bushnell, sous-secrétaire adjoint principal, Bureau des affaires africaines, le gouvernement américain et le Conseil de Sécurité se serait comportés différemment. (Voir Fax K0091344 (K0086859-K0086863) le FPR ne veut pas de cessez-le-feu. Voir également la lettre du Chef d'Etat Major de l'Armée Rwandaise, le General Marcel Gatsinzi du 17 avril 1994, transmise à la MINUAR. Et pourtant, le General Marcel Gatsinzi était un allié incontournable du FPR.

⁵⁹ Le rapport de la CIA qui accuse la France dans l'attentat du 6 avril 1994. Archives de l'ONU 1995.



The 12 April 94 unilateral and unconditional ceasefire offered by the high-ranking army officers was never notified to the decision makers in US nor to the UN decision makers to seek their support. Surely if the offer had been put on the table of the Prudence Bushnell, Principal Deputy Assistant Secretary, Bureau of African Affairs, the US government, and the Security Council would have behaved differently. See Fax K0091344 (K0086859-K0086863) the RPF does not want any ceasefire. Voir également la lettre du Chef d'Etat Major de l'Armée Rwandaise, le Général Marcel Gatsinzi du 17 avril 1994, adressée à la MINUAR.

4. Il n'existe aucune preuve de planification du génocide par l'ancien régime rwandais

Dans le rapport arrêté au 5 mai 2015 sur la stratégie d'achèvement des travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda, (le rapport d'achèvement des travaux a fermé les portes en queue de poisson). Il n'existe aucune preuve de planification du génocide par l'ancien régime rwandais (le président Juvénal Habyarimana et le premier ministre Uwilingiyimana Agathe), Comme nous allons le voir dans ce document^{*60}, c'est le FPR qui a perpétré l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana et, cela, dans un climat de tension extrême entretenue par ses actes terroristes et ses activités subversives menés dans un pays en guerre depuis environ quatre ans, du 1^{er} octobre 1990 au 6 avril 1994 . Comme prévu dans ses plans antérieurs, fut rétabli immédiatement après l'attentat, le Général Kagame a donné ordre à ses troupes de reprendre la guerre sur tous les fronts avec une particulière concentration des forces sur la capitale, Kigali. Pourtant il n'ignorait pas les conséquences dramatiques que devait engendrer cette décision, mais c'est ce drame qu'il souhaitait pour arriver à l'objectif préconçu. L'attentat donne le ton du début du génocide planifié antérieurement par les mêmes auteurs de cet attentat. L'Ambassadeur américain, M. Robert Flaten a déclaré devant le TPIR qu'il avait mis en garde le Président Habyarimana et le Général Kagame que quiconque parmi eux reprendrait la guerre serait tenu responsable des massacres qui surviendraient comme ce fut le cas au Burundi voisin à l'occasion de l'assassinat du Président Melchior Ndadaye^{*61}. Cette promesse de L'Ambassadeur américain, M. Robert Flaten a volé en éclats en éclat après cette acte terroriste, par ce qu'il connaissait le plan. L'embrasement du pays était donc prévisible à tel point que Madame Prudence Bushnell, chargée de l'Afrique au Département d'État américain, a déclaré dans la nuit du 6 avril 1994 à Washington DC (c'était déjà le 7 avril à Kigali), que les tueries massives allaient probablement se produire dans les deux pays à savoir le Rwanda et le Burundi, s'il se confirmait que l'avion du Président Habyarimana a été abattu^{*62}. Son évaluation

⁶⁰ le rapport arrêté au 5 mai 2015 sur la stratégie d'achèvement des travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda. la résolution 1534 (2004) du Conseil de sécurité, le 15 mai 2015. UN S/2015/340.

⁶¹ Déposition de M. l'Ambassadeur Robert Flaten dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et alii, Transcrit du 30/06/2005, page 74.

⁶² US Document 7 April 1994. Subject : Rwanda/Burundi : Air crash (Pièce à décharge DNT315 déposée

de la situation était tout à fait correcte en ce qui concerne le Rwanda. Elle n'avait fait allusion à aucun plan de la part des « extrémistes au sein de la partie gouvernementale ». Il connaissait bien où se trouvait le plan. Par ailleurs, le fameux télégramme de Dallaire du 11 janvier 1994, brandi par la Commission Mucyo pour soutenir l'existence d'un plan d'extermination des Tutsi, a été sérieusement mis en cause devant le TPIR⁶³. Ce télégramme n'existe pas dans les archives de l'ONU. La commission d'enquête mise sur pied par Monsieur SHAHRAYAR M. KHAN, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU au Rwanda, sur ordre de M. Kofi ANNAN, pour voir s'il existait dans les archives de la MINUAR des éléments de preuve sur la planification du génocide, a confirmé qu'il n'y avait pas d'information ou indication sur l'existence d'un tel plan⁶⁴. De même, le document déclassifié par l'Administration Américaine est catégorique : Il n'y a pas de preuve qu'il y avait un plan pour tuer les Tutsi⁶⁵. Ce télégramme est donc un faux ou tout au moins non crédible⁶⁶. Dans sa stratégie d'accusation en miroir, le FPR a, après son forfait, accusé les membres de l'entourage familial et politique du Président Habyarimana, qualifiés dans la foulée « d'extrémistes du MRND et du CDR⁶⁷ » de l'avoir assassiné pour pouvoir exécuter le génocide planifié longtemps à l'avance⁶⁸. Après la prise du pouvoir, le FPR a politiquement et idéologiquement décrété qu'il y a eu génocide des Tutsi rwandais et que les Hutu rwandais devaient en répondre. Le régime FPR a mené une forte campagne pour faire accréditer sa thèse en brandissant ce

dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T). Il s'agit du télégramme de l'Amb. Prudence Bushnell: "si, comme cela apparaît, les deux Présidents ont été tués, il est fort probable que la violence massive pourrait éclater dans les deux pays, et particulièrement s'il est confirmé que l'avion a été abattu ».

⁶³ Voir la déposition des témoins suivants devant le TPIR dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T : Général Dallaire le 26-27/01/2004 ; Major Beardsley le 05/02/2004, Colonel Frank Claes le 08/04/2004, Colonel Luc Marchal le 30/11/2006.

⁶⁴ Outgoing code cable from Annan, UNations, New York to Shahrayar Khan, UNAMIR, Kigali, dated 27/03/1995, No 963; Subject: Massacres in Rwanda April July 1994 (Pièce à décharge DNT252 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T) and Outgoing code cable from Shahrayar Khan, UNAMIR, Kigali to Kittan/Goulding/Hansen, UNations, New York, dated 20/11/1995, No MIR-3961, Subject: Warnings of genocide to UNAMIR (Pièce à décharge DNT195 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T)

⁶⁵ AF Press Guidance du 14 juin 1994.

⁶⁶ Voir Charles ONANA : Les Secrets de la justice internationale. Enquêtes truquées sur le génocide, Éditions Duboiris 2003.

⁶⁷ Abus l'utilisation du mot "extrémiste", il n'existe aucun endoctrinement ou radicalisation au sein des partis politiques au Rwanda. (MRND CDR, MDR, PSD etc.)

⁶⁸ Outgoing code cable from Annan, UNations, New York to Dallaire, UNAMIR, Kigali, dated 31 May 1994. Number 1765. Subject: Report ; Outgoing code cable from Riza, UNAMIR, Kigali to Annan, UNations, New York, dated 25 May 1994. Number MIR 1034. Subject: Rwanda.



qu'il a convenu d'appeler « indices de planification » pendant que la justice rwandaise n'a jamais cherché à prouver l'existence de ce plan. Préoccupé par les révélations faites par plusieurs témoins directs sur son rôle de **pompier pyromane** dans la tragédie rwandaise, le FPR tente de masquer ses responsabilités en les mettant sur d'autres tout en cherchant désespérément à s'attribuer le statut de victimes innocentes^{*69}.

4.2. Il n'existe aucune preuve de planification du génocide par l'ancien régime rwandais (le président Juvénal Habyarimana et le premier ministre Uwilingiyimana Agathe), Depuis l'accession au pouvoir du général Habyarimana en 1973, jusqu'à la guerre d'octobre 1990, aucune violation majeure à caractère ethnique n'a eu lieu. Le président Habyarimana était même plutôt populaire parmi les Tutsis de l'intérieur au point d'avoir été accusé par certains Hutus de les favoriser^{*70}. Même dans le domaine délicat des réfugiés tutsis, Habyarimana avait déployé de gros efforts. Les discussions supervisées par le Haut-Commissariat aux refugies et l'OUA avait conduit à un troisième accord ministériel entre le Rwanda et l'Uganda, deux mois seulement avant le déclenchement de la guerre^{*71}.

Comme nous l'avons souligné plus haut, c'est le FPR qui a perpétré l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana et, cela, dans un climat de tension extrême entretenue par ses actes terroristes et ses activités subversives menés dans un pays en guerre depuis environ quatre ans. Comme prévu dans ses plans, immédiatement après l'attentat, le Général Kagame a donné ordre à ses troupes de reprendre la guerre sur

⁶⁹ Rapport de la Commission Mucyo, p. 307

⁷⁰ Il est vrai que la présence des Tutsis était largement prépondérante dans les professions libérales, le commerce, l'économie, les entreprises, les ambassades et pour les prêtres de l'église catholique, elle atteignait 67%.

⁷¹ Eléments pris dans le Rapport de la Commission d'enquête parlementaire concernant les événements du Rwanda. Session de 1997-1998(1611/7 a 15).



JUSTICE&PEACE

tous les fronts avec une particulière concentration des forces sur la capitale, Kigali. Pourtant il n'ignorait pas les conséquences dramatiques que devait engendrer cette décision. L'Ambassadeur américain, M. Robert Flaten a déclaré devant le TPIR qu'il avait mis en garde le Président Habyarimana et le Général Kagame que quiconque parmi eux reprendra la guerre sera tenu responsable des massacres qui surviendraient comme ce fut le cas au Burundi voisin à l'occasion de l'assassinat du Président Melchior Ndadaye^{*72}. L'embrasement du pays était donc prévisible à tel point que Madame Prudence Bushnell, chargée de l'Afrique au Département d'État américain, a **déclaré dans la nuit du 6 avril 1994 à Washington DC (c'était déjà le 7 avril à Kigali)**, que les tueries massives allaient probablement se produire dans les deux pays à savoir le Rwanda et le Burundi, s'il se confirmait que l'avion du Président Habyarimana a été abattu^{*73}. Son évaluation de la situation était tout à fait correcte en ce qui concerne le Rwanda. Elle n'avait fait allusion à aucun plan de la part des « extrémistes au sein de la partie gouvernementale ». Par ailleurs, le fameux télégramme de Dallaire du **11 janvier 1994**, brandi par la Commission Mucyo pour soutenir l'existence d'un plan d'extermination des Tutsi, a été sérieusement mis en cause devant le TPIR^{*74}. Ce télégramme n'existe pas dans les archives de l'ONU.

⁷² Déposition de M. l'Ambassadeur Robert Flaten dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et alii, Transcrit du 30/06/2005, page 74.

⁷³ US Document 7 April 1994. Subject : Rwanda/Burundi : Air crash (Pièce à charge DNT315 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T). Il s'agit du télégramme de l'Amb. Prudence Bushnell: "si, comme cela apparaît, les deux Présidents ont été tués, il est fort probable que la violence massive pourrait éclater dans les deux pays, et particulièrement s'il est confirmé que l'avion a été abattu ».

⁷⁴ Voir la déposition des témoins suivants devant le TPIR dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T : Général Dallaire le 26-27/01/2004 ; Major Beardsley le 05/02/2004, Colonel Frank Claes le 08/04/2004, Colonel Luc Marchal le 30/11/2006.

Dans sa stratégie d'accusation en miroir, le FPR a, après son forfait, accusé les membres de l'entourage familial et politique du Président Habyarimana, qualifiés dans la foulée « d'extrémistes du MRND et du CDR » de l'avoir assassiné pour pouvoir exécuter le génocide planifié longtemps à l'avance^{*75}. Après sa prise du pouvoir, le FPR a politiquement et. Le Procureur du TPIR et ses experts lui ont emboîté le pas et, dès le démarrage des procédures, ils ont fait des mêmes « indices de planification » leur cheval de bataille pour faire condamner les accusés hutu. Cependant, en dépit de tous les efforts déployés et d'énormes moyens humains et matériels mis en œuvre, le Procureur n'a pas été en mesure de démontrer ce prétendu plan d'extermination des Tutsi^{*76}. Malgré cela, dans une ultime tentative de manipulation de l'opinion nationale et internationale, le régime FPR a entrepris une action machiavélique consistant à accuser la France d'être complice de l'ancien régime dans la planification du « génocide tutsi » en brandissant les mêmes « indices de planification » qui ont, pourtant, perdu toute crédibilité devant le TPIR. Préoccupé par les révélations faites par plusieurs témoins directs sur son rôle de pompier pyromane dans la tragédie rwandaise, le FPR tente de masquer ses responsabilités en les mettant sur d'autres tout en cherchant désespérément à s'attribuer le statut de victimes innocentes^{*77}.

4.3.intimidation.

A une certaine époque, beaucoup de ceux qui avaient été contactés se montraient réticents et parfois ils n'hésitaient pas de les dénoncer. C'est pourquoi le FPR opta pour l'intimidation et les assassinats pour convaincre ses recrues à coopérer. Le régime HABYARIMANA leur facilita grandement la tâche en arrêtant ce qu'il appelait les complices de l'ennemi.

LES INFORMATIONS DE SOURCE DU FPR SUR SA STRATEGIE D'IMPUTER A LA PARTIE GOUVERNEMENTALE LES CRIMES PLANIFIES PAR LE COMMANDEMENT DU FPR ET COMMIS PAR SES PROPRES TROUPES. Les informations non exhaustives ci-après témoignent de l'aspect criminel de la guerre menée par le FPR : – – – Message du 01 Décembre 1993 : « ... Faites tout pour débarrasser de la zone tampon la population

⁷⁵ Outgoing code cable from Annan, UNations, New York to Dallaire, UNAMIR, Kigali, dated 31 May 1994.

Number 1765. Subject: Report ; Outgoing code cable from Riza, UNAMIR, Kigali to Annan, UNations, New York, dated 25 May 1994. Number MIR 1034. Subject: Rwanda.

⁷⁶ Le Professeur Bernard Lugan dans United Press International, Paris le 06/05/2004 et sa déposition devant le TPIR dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al – ICTR-98-41-T, le 16/11/2006, p. 6-20. Voir le Professeur Guichaoua dans Le Monde du 27/06/2005. Voir aussi Charles ONANA : Les Secrets de la justice internationale. Enquêtes truquées sur le génocide, Editions Duboiris 2003, p. 255-256

⁷⁷ Rapport de la Commission Mucyo, p. 307



JUSTICE&PEACE

civile à tendance MRND-CDR... » Message du 04 Décembre 1993 : « Il y a à la "une" d'actualité dans le pays ennemi l'explosion d'une bombe au Centre Sud du pays ennemi qui a fait plusieurs morts et d'innombrables blessés...Encouragez le terrorisme dans le pays ennemi... » Un autre message stipule « ...Nos éléments à travers tout le pays ennemi ont reçu consignes d'y intensifier le terrorisme... » Message du 17 mars 94 : 20 « Faites comprendre à l'opinion nationale et internationale que toutes les violences qui se font dans la zone tampon sont l'œuvre du MRND-CDR et son escadron de la mort. Les meurtres dans la bande consignée et autres doivent être imputés au régime de terreur et à son escadron » – Message du 18 Mars 94 : « ... KISORO, GATUNA et KAMWEZI doivent intensifier la chasse contre les éléments MRND-CDR dans leurs zones tampons respectives... » Message du 07 Avril 94 diffusé après l'assassinat du Président HABYARIMANA : "La tête de l'escadron de la mort est tranchée et partira évidemment avec plusieurs têtes d'innocents et cela n'est que normal si on se réfère à l'histoire. Mais cela ne suffit pas pour extirper le régime de terreur dans le pays ennemi. Il faut effacer le système et pas éliminer 2,3, 4 individus et se dire qu'on a gagné. Cela est une déclaration de la Communauté Belge dans le Pays ennemi.... Nos éléments dans le pays ennemi ont reçu consigne de parachever notre projet consigné dans le pays ennemi dont le début s'avère satisfaisant. Les gens consignés de la 2ème Ville (GISENYI), 1ère Ville (RUHENGARI) et ceux qui restent sur la liste de la Ville principale (KIGALI) doivent être éliminés sans délais en vue d'un déblocage du processus de paix dans le pays ennemi". – Message du 02 Mai 1994 : « ...Exploitez l'insécurité dans l'ensemble de la deuxième région (GISENYI). Organisez le pillage dans la deuxième ville (GISENYI) ainsi que la violence et le vol dans le milieu N°1 (Hutu) afin de discréditer toujours davantage le MRND-CDR, parti unique au pouvoir ». Message du 07 Avril 94 se réjouissant de l'assassinat du Président HABYARIMANA : « Vous informe que la mission de notre ESCADRON RENFORCE s'est soldée par une réussite brillante contre le MRND-CDR et le FRODEBU-PALIPHEUTU. Sachez que le Chef du pays du Sud (Burundi) a succombé avec son Ministre du plan et celui des Communications...Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à la réussite ». – Tous ces crimes ont créé la tension au sein de la population. L'assassinat de Mr GAPIYISI Emmanuel, Président du Parti MDR dans la Préfecture de GIKONGORO et Président du FORUM Paix et Démocratie, de Monsieur Fidèle RWAMBUKA, Bourgmestre de la Commune KANZENZE, de_ Monsieur GATABAZI Félicien, Ministre des Travaux Publics et de l'Energie et Secrétaire National du Parti PSD et de Mr BUCYANA Martin, Président du Parti CDR en ont exacerbé. Tandis que l'assassinat du Chef de l'Etat Juvénal HABYARIMANA en a été le paroxysme et l'explosion.

Jean Kambanda ex-premier ministre écrit : Le TPIR se garde bien de vouloir affronter la réalité de la situation rwandaise et reste piégée dans le moule du mensonge et de la manipulation et se comporte comme une institution manifestement corrompue au service du général KAGAME, véritable auteur et planificateur désormais incontesté du



génocide du peuple rwandais et congolais pour ses propres intérêts et pour ceux de ses sponsors occidentaux bien connus. Actuellement, le monde commence à se demander si ce tribunal que mon Gouvernement a vivement souhaité et qu'il a soutenu depuis sa création, permettra d'écrire la véritable histoire du génocide rwandais, histoire dépouillée de toute émotion et de tout esprit partisan. Mais comment y arrivera-t-il s'il se refuse d'arrêter, de juger et de condamner les auteurs de l'attentat terroriste du 6 avril 1994, attentat sans lequel ce fameux tribunal n'aurait jamais vu le jour^{*78}? Jean KAMBANDA Premier Ministre du Gouvernement Intérimaire.

5. Du 9 avril au 17 juillet 1994

Le témoignage éloquent de l'ancien premier ministre intérimaire : « Lors de mon audition, devant l'équipe du juge anti-terroriste français, Jean-Louis BRUGUIERE, suite à la commission rogatoire du 26 mars 2003, j'ai indiqué en guise de conclusion:

« Il n'est pas besoin de démontrer que l'assassinat et la mort du Président HABYARIMANA fut l'étincelle des massacres sans nom des Hutu modérés ou pas, de Twa dont on ne parle jamais et du génocide des Tutsi. Le gouvernement intérimaire que je dirigeais en était conscient dès le début de sa mise en place, raison pour laquelle il n'a jamais cessé de réclamer que les auteurs de cet ignoble assassinat soient identifiés et traduits devant la justice. J'affirme qu'il n'y avait pas, à ma connaissance, un plan d'extermination de la race Tutsi, donc pas de plan de génocide des Tutsi, que je reconnais et que j'ai toujours reconnu. Les jugements rendus par le TPIR, condamnant certaines personnes, dont je fais partie, se basent sur un fondement faux de détruire une ethnie, cette intention n'existait pas pour les individus en question (mens rea, c'est-à-dire l'intention morale de détruire une ethnie).

La présentation de la situation par le Bureau du Procureur du TPIR que les échelons administratifs du pouvoir (Président de la République, Premier Ministre, Gouvernement, Préfets, Bourgmestres, Conseillers Communaux et Responsables des Cellules), la structure pyramidale du pouvoir, avait planifié le génocide, cette situation est fautive. Dans mes déclarations antérieures, j'ai indiqué que j'avais constaté que certains groupes en dehors de la structure pyramidale du pouvoir, avaient probablement planifié ce génocide. Ce sont ces groupes que le TPIR se doit d'identifier et de démasquer».

Kambanda Jean a prêté serment le 9 avril 1994, l'APR/NRA était sur tous les fronts. Qui est **planificateur** parmi ces deux entités ?

Je reconnais donc qu'il y a eu un génocide des Tutsi, mais son plan et l'entente en vue de le commettre sont à rechercher ailleurs que du côté du Gouvernement rwandais d'avril à juillet 1994. Les hommes épris de justice et de vérité trouveront ce plan et cette entente au sein du FPR dirigé par Paul KAGAME. Ils y trouveront également le plan

⁷⁸ Jean KAMBANDA Premier Ministre du Gouvernement Intérimaire
Du 9 avril au 17 juillet 1994



d'exterminer une grande partie de la population Hutu du Rwanda. D'aucuns seront tentés de mettre en doute la présente déclaration en raison du fait que j'ai plaidé coupable. Cependant, je tiens à préciser que cet aveu de culpabilité m'a été extorqué dans des circonstances que j'expliquerai à d'autres occasions. Je reviendrai notamment sur : l'isolement total pendant près de 9 mois à Dodoma, à plus de 500 kms du siège du TPIR, le refus entêté de me commettre un avocat de mon choix, la commission d'un avocat proche du procureur MUNA et acquis à la cause défendue par le Tribunal, le harcèlement moral, les tortures psychologiques, les menaces de mort constamment brandies par l'agent du TPIR Pierre DUCLOS connu pour ses malversations judiciaires et coups d'escroquerie. Le procureur et le TPIR en général sont bien placés pour confirmer que mon aveu de culpabilité devant ce Tribunal n'a absolument aucun semblant de crédibilité, puisque, ni les juges, ni le Procureur lui-même n'ont jamais osé l'opposer à qui que ce soit. Une plaidoirie de culpabilité faite par un premier ministre d'un gouvernement, n'aurait pas manqué de faire référence dans les conditions normales, si elle avait été réellement crédible ! Je dénonce une fois de plus ce plaidoyer d'aveu de culpabilité et je condamne la stratégie politico-judiciaire du TPIR qui a conduit à l'extorsion de cet aveu. Kambanda.

5.2.En rejetant les offres de cessez-le-feu du Gouvernement intérimaire, le FPR a confirmé son mépris pour la paix et la vie de la population

L'assassinat du Président Habyarimana et la reprise des combats par le FPR ont déclenché des massacres au sein de la population civile, dans la capitale Kigali et ailleurs au Rwanda. Dès sa mise en place, **le 9 avril 1994**, le Gouvernement intérimaire, de concert avec les FAR (Forces Armées Rwandaises)^{*79}, a saisi la MINUAR pour proposer un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel pour pouvoir arrêter les tueries et reprendre le processus d'Arusha avec le FPR. Cela est confirmé par plusieurs documents de l'ONU. Les FAR affirmaient qu'elles n'avaient pas la capacité de faire face, en même temps, aux attaques violentes et meurtrières de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR – branche armée du FPR) et aux violences massives intérieures. Elles estimaient, par

⁷⁹ Dès le 7/04/1994, les FAR ont demandé au FPR, par l'intermédiaire du Général Dallaire, de cesser les combats pour ne pas envenimer la situation. Les FAR ont même invité le FPR à participer à la pacification d'autant plus que dans la zone sous son contrôle, c'était aussi l'horreur.

ailleurs, que ce sont ces affrontements militaires qui favorisaient le plus les massacres de civils. Cette évaluation des FAR est soutenue par les documents de l'ONU et du gouvernement des États-Unis^{*80}. Malgré l'intervention de la MINUAR et de certains États qui ont offert leur médiation et leurs bons offices pour obtenir un cessez-le-feu entre les belligérants, le FPR s'est obstiné à poursuivre la guerre en vue de réaliser son objectif de conquête totale du pouvoir par la force. En déclenchant les massacres de civils dans le pays, le FPR entendait en faire un argument pour justifier la reprise des hostilités et pour légitimer son pouvoir arraché par la violence.

Le 10 avril 1994, le FPR a lancé un ultimatum exigeant le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères^{*81}, y compris celle de la MINUAR, au moment où le peuple rwandais en avait le plus besoin^{*82}. Au moment où le Représentant permanent du Rwanda à l'ONU demandait au Conseil de Sécurité d'intervenir pour sauver des vies humaines et restaurer la stabilité^{*83}, **le FPR a réitéré, le 12 avril 1994, son ultimatum**^{*84}. Le FPR

⁸⁰ Le télégramme envoyé par le Gén. Dallaire, le 30 mars 1994 (Pièce à déchargé DNT128 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al – ICTR-98-41-T. Cette même pièce a été déposée dans l'Affaire le Procureur c. Karemera et al - ICTR-98-44-T sous le numéro DNZ-127), décrit les Gendarmes des Forces armées rwandaises comme étant complètement non-opérationnels suite à la longue guerre. Ils étaient incapables de régler les problèmes ordinaires de maintien de l'ordre et, encore moins, de contrôler les violences massives qui avaient provoqué une situation chaotique, semblable à celle qui a eu lieu au Burundi après l'assassinat du Président de ce pays, M. Melchior Ndadaye, en octobre 1993.

⁸¹ Il y avait des troupes belges, françaises et italiennes venues évacuer les ressortissants étrangers, après l'assassinat du Président Habyarimana et la reprise de la guerre par le FPR. Il y avait également 350 marines américains positionnés à Bujumbura, au Burundi.

⁸² Voir Brigadier General Henry Kwami Anyidoho, Deputy Force Commander and Chief of Staff of UNAMIR Forces in Rwanda, dans son livre, *Guns over Kigali*, p. 32 et 41. Voir aussi, le document déclassifié de l'Administration américaine date du 10 avril 1994 (Situation Report No 19 as of 0500 EDT, 10/04/94). Voir aussi le livre du Colonel Luc Marchal. *Rwanda : La descente aux enfers*, Éditions Labor 2001, p. 248

⁸³ Voir la lettre du Représentant du Rwanda à l'ONU adressée au Président du Conseil de sécurité, le 2 mai 1994 et Outgoing Code Cable, From Annan, UNations, N-Y to Secretary General, Geneva, 9 April 1994, Number 1059. Subject: Rwanda.

⁸⁴ Document du Service général de Renseignement Belge du 12/04/1994 enregistré sous le numéro K0082772- K0082773 dans les archives du TPIR.



s'est opposé également au déploiement de la MINUAR II adopté par le Conseil de Sécurité dans sa Résolution **918 du 17 mai 1994**^{*85}. En effet, la présence des troupes étrangères constituait un obstacle pour la réalisation de son objectif de prise du pouvoir dans le chaos et le bain de sang. Contrairement à ce que le FPR et ses supporters ont propagé dans l'opinion, l'étendue des massacres était liée à la guerre et au chaos généralisé qui prévalait dans le pays. Ceci est confirmé par les documents contemporains produits par l'ONU.^{*86} Depuis avril 1994, l'Administration américaine a recommandé le cessez-le-feu immédiat qu'elle jugeait de première importance pour arrêter les souffrances du peuple rwandais et éviter de déstabiliser toute la région. Par exemple, le document du 20 avril 1994 indique clairement que le gouvernement américain a réitéré publiquement sa demande au FPR, à travers son représentant à Washington, M. Charles Muligande, de cesser immédiatement les combats sans autres prétextes afin d'arrêter les souffrances des populations^{*87}. Dans le document du 29 avril 1994 (document adressé à Shattuck par Bushnell), l'Administration américaine déclare : *"We believe that an immediate ceasefire is of primary importance. Continued fighting between Government of Rwanda and RPF forces will only prolong the suffering of the Rwandan people and lead to instability within- the region"*^{*88}. « Nous pensons qu'un cessez-le-feu immédiat est de la plus haute importance. Continuer les combats entre le Gouvernement du Rwanda et les forces du FPR ne feront que prolonger la souffrance du peuple rwandais et conduire à l'instabilité au sein de la région^{*68} ». Le FPR a donc constamment refusé toute offre de cessez-le-feu et saboté tout effort de pacification du pays, après le 6 avril 1994, au détriment des vies humaines.

5.3. Le FPR a bloqué la mise en place des institutions de transition et assassiné le Président Habyarimana.

5.3.1. Blocage de la mise en place des institutions de transition. C'est le refus du partage car il voulait avoir tout le pouvoir par la force et la violence

Contrairement à ce qu'avance la Commission Mucyo, c'est le FPR qui a bloqué la mise en place des institutions de transition à base élargie en rejetant les compromis difficilement obtenus sur les points litigieux. Conformément aux Accords d'Arusha, cinq partis politiques intérieurs (MRND, MDR, PSD, PL et PDC) plus le FPR devaient

⁸⁵ Alexander Zahar and Susan Rohol, The United Nations International Criminal Tribunal for Rwanda (ICTR) in Genocide at the Millennium, Genocide: A Critical Bibliographic Review, Volume 5, p. 216 à 217.

⁸⁶ Document du 20/04/1994. Subject : Department tells RPF to stop the fighting now (Pièce à décharge DNT291 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T)

⁸⁷ Document du 20/04/1994. Subject : Department tells RPF to stop the fighting now (Pièce à décharge DNT291 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T)

⁸⁸ 5 Document du 29/04/1994 (From Bushnell to Shattuck)

participer au Gouvernement de Transition à Base Élargie (GTBE) tandis que tous les partis officiellement reconnus au Rwanda à la date de la signature de l'Accord plus le FPR devaient siéger à l'Assemblée Nationale de Transition (ANT) à concurrence des places alloués à chacun par les Accords d'Arusha. Au mois de mars 1994, alors que tous les obstacles à la mise en place des institutions de transition restantes (le Président Habyarimana ayant déjà prêté serment le **5 janvier 1994**) avaient été levés, le FPR rejeta le compromis atteint et auquel adhéraient tous les partis politiques y compris ses alliés^{*89}. Plus précisément, le FPR rejeta le partage des postes ministériels et des sièges de députés convenus entre les deux factions du parti PL et s'opposa à la participation du parti CDR à l'Assemblée Nationale, à concurrence d'un seul siège de député lui réservé par l'Accord d'Arusha^{*90}. Le compromis entre les factions du PL avait été atteint à la suite d'une réunion de tous les partis politiques de la coalition gouvernementale, sous l'égide du Président Habyarimana, **du 25 au 27 février 1994**^{*91}. L'occupation de son siège de député par la CDR avait été soutenue par les ambassadeurs des pays observateurs du processus d'Arusha (États-Unis d'Amérique, France, Belgique, Allemagne, Zaïre, Burundi, Ouganda), le Représentant du Facilitateur (Ambassadeur de Tanzanie), le Nonce Apostolique et le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU à Kigali, M. Roger Booh Booh^{*92} Madame Prudence Bushnell, en mission au Rwanda au cours **du**

⁸⁹ Voir Outgoing code cable from Booh-Booh, UNAMIR, Kigali, Rwanda, to Annan, UNations, New York, dated 28 February 1994. Number MIR-441. Subject: Reports to Break the Impasse on Installation of Transitional Institutions (Pièce à décharge DNT176 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T. Cette même pièce a été déposée dans l'Affaire le Procureur c. Karemera et al - ICTR-98-44-T sous le numéro DNZ-394); Outgoing code cable of 19 March 1994 from Booh Booh to Annan/Goulding: Efforts to install the transitional institutions (Pièce à décharge DNT31 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T); Outgoing code cable of 22 March 1994 from Booh Booh to Annan/Goulding: Latest political developments (Pièce à décharge DNT244 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T. Cette même pièce a été déposée dans l'Affaire le Procureur c. Karemera et al - ICTR-98-44-T sous le numéro DNZ-397).

⁹⁰ Outgoing code cable of 25 March 1994 from Booh Booh to Annan/Goulding Efforts to install the transitional institutions (Pièce à décharge DNT178 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T. Cette même pièce a été déposée dans l'Affaire le Procureur c. Karemera et al - ICTR-98-44-T sous le numéro DNZ-399).

⁹¹ Voir communiqué du 27/02/1994, (Pièce déposée dans l'Affaire Ntagerura et al - ICTR-99-46-T sous le numéro DAN-66)

⁹² Joint Communiqué by western diplomats in Kigali and UNAMIR on 28/03/94 denouncing the RPF responsibility in the impasse to install the institutions (Pièce à décharge DNT32 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T); UN Code cable MIR 672 of 28 March 1994 from Booh Bood to Annan/Goulding (Pièce à décharge DNT104 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T. Cette même pièce a été déposée dans l'Affaire le Procureur c. Karemera et al - ICTR-98-44-T sous le numéro DNZ-123).

Joint Communiqué by western diplomats in Kigali and UNAMIR on 28/03/94 denouncing the RPF responsibility in the impasse to install the institutions (Pièce à décharge DNT32 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T); UN Code cable MIR 672 of 28 March 1994 from Booh Bood



JUSTICE&PEACE

mois de mars 1994, a réitéré la même recommandation que celle les diplomates et elle a demandé et demandé au FPR de donner la chance à la paix en évitant l'exclusion d'autres partis politiques à la participation aux institutions de transition^{*93}.

Par sa déclaration entendue sur les antennes de Radio Rwanda, **les 22 et 23 mars 1994**, Madame la Première Ministre Agathe Uwilingiyimana avait annoncé que tous les obstacles étaient levés particulièrement la question de la CDR et que la mise en place du GTBE et de l'ANT était prévue pour **le 25 mars 1994**. A cette date, toutes les parties se présentèrent au lieu des cérémonies à l'exception du FPR. Alors qu'à la demande des représentants du FPR se trouvant à Kigali, la MINUAR avait envoyé, la veille, des véhicules à Mulindi pour ramener les officiels du FPR, ces derniers ont refusé de se rendre à Kigali^{*94}.

M. Roger Booh Booh, résume l'attitude du FPR comme suit : « Son masque venait de tomber. Il avait caché son jeu pendant longtemps. Mais cette fois les choses étaient claires. Ce parti n'avait certainement pas envie de faire aboutir le processus de paix. Il est très surprenant de noter que chaque fois qu'une solution était trouvée avec le MRND, le FPR en retour brandissait de nouvelles demandes et de nouvelles conditions qu'il était difficile de remplir. Il y avait des indications que ce mouvement était réellement contre la paix^{*95} ».

Le FPR ne s'arrête pas là. Il crée deux noms de génocides superposés au Rwanda, le premier génocide est appelé le "génocide contre les Rwandais" approuvé par l'ONU (Résolution 955) qui a commencé le 1er janvier 1994 et s'est terminé le 31 décembre 1994. Ce génocide, qui a duré pendant cent (100) jours. Il fut ensuite modifié par l'ambassadeur Gasana représentant à l'ONU et membre du FPR, sur approbation de l'ONU, et il l'appela le "génocide contre les Tutsi" (génocide des Tutsi) qui a commencé

to Annan/Goulding (Pièce à décharge DNT104 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T. Cette même pièce a été déposée dans l'Affaire le Procureur c. Karemera et al - ICTR-98-44-T sous le numéro DNZ-123).

⁹³ US document from the US Embassy in Kigali to the Secretary of state (Washington dc); 25 March 1994; subject: Demarche request on CDR participation (Pièce à décharge DNT286 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T); US document from the US Embassy in Kigali to the Secretary of State (Washington DC); 28 March 1994; subject: CDR issue proves intractable (Pièce à décharge DNT287 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T)

⁹⁴ Outgoing code cable of 25 March 1994 from Booh Booh to Annan/Goulding Efforts to install the transitional institutions (Pièce à décharge DNT178 déposée dans l'Affaire le Procureur c. Bagosora et al - ICTR-98-41-T. Cette même pièce a été déposée dans l'Affaire le Procureur c. Karemera et al - ICTR-98-44-T sous le numéro DNZ-399).

⁹⁵ Roger Booh-Booh. Le patron de Dallaire parle, Révélations sur les dérives d'un général de l'ONU, Editions Duboiris 2005, page 115.



JUSTICE&PEACE

le 1er octobre 1990 et s'est terminé le 31 décembre 1994 (1550 jours). Cette extension du deuxième génocide est celui, qui a fait que le peuple rwandais d'origine hutue se sente lésé, d'autant plus que les massacres des Hutus ont avait commencé avec l'invasion du FPR le premier jour d'octobre 1990. D'un tel conflit dû à la volonté du FPR de mettre la responsabilité du génocide sur les seuls Hutus, thèse approuvée par les puissances qui l'ont installé au pouvoir à savoir : l'Amérique, l'Angleterre, le Canada, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la France, l'Israël ...et l'Ouganda qui est en même temps le directeur ou l'architecte de ce « projet génocide » dans la région des grands lacs africains...

Le mensonge grossier qu'il tenta de propager est qu'il est entré dans le pays le 1^{er} octobre 1990, pour arrêter le génocide des Tutsi. Ainsi, il prolonge le temps imparti par l'ONU pour la seule raison de montrer par la tricherie que le génocide des Tutsis a duré depuis longtemps, pour attiser la haine, et qu'il est venu arrêter la guerre qui l'a déclenché le 1/10/1990.

Ce génocide que le pouvoir du FPR s'est approprié, l'a étalé sur une plus longue période de 5 ans, il fut la base de mettre en place les jugements Gacaca. et les changements multiples de la constitution rwandaise depuis sa prise de pouvoir. Cette constitution créant des divisions ethniques apparaît aussi dans la constitution rwandaise^{*96}, notamment dans des articles (art. 9,10, 13, 14, 50 et 52) qui parlent du génocide et de la négation du génocide ; une division communautaire qui ne peut pas aider à construire une nation rwandaise.

5.3.2. Après la planification, l'exécution, le planificateur fait le suivi

La conséquence la plus grave est que ces lois culpabilisent tous les hutus, les Twas et les réduisent en citoyens de seconde zone éternellement, si rien ne change.

Sous la direction du président Y. K. Museveni, l'Uganda est depuis 1986 l'épicentre et la plaque tournante de ces nouveaux faux mouvements de «libération régionale» dont les véritables revendications et motivations sont rarement avouées au grand public. Il est mandaté par la Grande Bretagne et les Etats Unis pour être le gardien de leurs intérêts économiques. Les termes utilisés sont tous sujets à caution car ils sont entachés de glissements sémantiques de telle sorte qu'on n'arrive pas à faire la distinction entre la propagande subtile et le discours authentique. Et ceci depuis la 6eme Conférence panafricaine qui se tint à Dar-es-Salaam en 1976 en passant par la 7eme Conférence tenue à Kampala du 3 au 8 avril 1994, pour planifier l'avenir de la Grande Afrique de l'Est dans les cinq années qui allaient suivre.

⁹⁶ Constitution du 4 juin 2003 (version de 2015) :
https://www.constituteproject.org/constitution/Rwanda_2015.



JUSTICE&PEACE

La date a une importante signification car pendant le déroulement de cette conférence, deux Hutu tous francophones, J. Habyarimana et C. Ntaryamira, ont été assassinés le 6 avril 1994. Ce qui s'est passé en cette période en Afrique est la concrétisation par les nouveaux panafricanistes révolutionnaires de l'idéologie de Frantz Fanon d'une violence « purgative ». On trouve des ressemblances frappantes entre la guerre menée par la Tanzanie en 1979 contre le dictateur Idi Amin Dada et celle menée plus tard par Y. K. Museveni contre M. Obote, J. Habyarimana et Mobutu. Après la victoire initiale à Kampala contre Idi Amin Dada ensuite contre M. Obote, J. K. Nyerere et le Président autoproclame, Y. K. Museveni, avaient en tête l'idée d'utiliser cet avantage stratégique pour conquérir la zone francophone frontalière, à commencer par le Rwanda et l'ex-Zaïre. L'idée était de renverser les pouvoirs prétendument corrompus et postcoloniaux pour les remplacer par des panafricanistes révolutionnaires. Pour eux, il fallait passer par une réévaluation des pouvoirs souverains des Etats africains postcoloniaux et par une remise en cause des frontières érigées par la Conférence de Berlin de 1884. Avant de connaître le paradis, la région d'Afrique de Grands Lacs aux immenses ressources naturelles et de nombreuses opportunités devait s'attendre à passer par une guerre « purgative » de libération régionale^{*97}.

5.3.3. Un génocide reconnu avant l'enquête

*Vous écrivez: " Dans la partie factuelle du rapport, j'insistais sur le fait que plusieurs de mes interlocuteurs ont mentionné les massacres en zone gouvernementale qualifiés de génocide. Cette qualification était reprise deux jours plus tard par Alain Juppé premier dirigeant après le pape s'exprimer ainsi.... Du 24 au 25 mai, je me trouvais avec Mme Michaux-Chevry à Genève pour la session spéciale de la Commission des droits de l'homme, au cours de laquelle notre ministre dénoncerait le génocide en cours"*98. Ils se sont précipités à proclamer le génocide mais ils n'ont rien fait pour l'arrêter ni /ou pour obliger le FPR à revenir sur la table de négociation.*

Je ne connais pas les interlocuteurs que vous avez rencontrés. J'ai noté seulement que le 22 Avril 1994, invitée à la Maison-Blanche, Monique Mujawamariya fit une intervention remarquable: *"She sought US support in urging the UN to make a determination that the action taking place in Rwanda constitute genocide and expressed a desire to have Jacques Roger Booh-Booh replace as mediator of conflict"*99.*

Cette dame membre d'une association de défense des droits de l'homme connue surtout pour son militantisme dans le FPR s'est fait remarquer lors des tournées de l'artiste Cécile Kayirebwa. Monique Mujawamariya en était l'organisatrice et

⁹⁷ Ndanyuzwe Noel. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Editions Sources du Nil. P.44-45

⁹⁸ Livre de l'Ambassadeur Jean Michel Marlaud "Dire l'indicible" p.130

⁹⁹ Doc number 94 state 110049 Exhibit Bizimungu ID 106 dans procès Ndindiliyimana et all.



l'interlocutrice auprès du ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif*¹⁰⁰. Le document déclassifié No 5 du 22 avril des services américains reprend les informations données par Monique Mujawamariya. Elle désigne 4 officiers : Augustin Bizimungu, Théoneste Bagosora, Simbikangwa et Nkundiye comme conducteurs du génocide.

D'autres démarches eurent lieu pour accréditer le génocide "En mai 1994, au cours des débats aux Nations Unies, Madeleine Albright et sir David Hannay, ambassadeur britannique auprès de l'ONU avaient pendant un certain temps hésité à utiliser le terme "génocide" mais lorsqu'un déluge de rapports sur la situation au Rwanda balaya leurs objections, les Etats-Unis se retranchèrent derrière l'argument voulant que les problèmes de sécurité africains devaient être résolus par les forces militaires africaines*¹⁰¹".

Le 25 mai 1994, avec les membres de la Commission des Droits de l'Homme à Genève, vous avez déclaré qu'il y avait eu génocide . Le Pape avait déjà donné le ton pour proclamer haut et fort.

Pour confirmer la qualification des événements meurtriers de "Génocide", le Conseil de Sécurité des Nations Unies, par la résolution no 935, institua une Commission d'enquête avec le Professeur Rene Degni Segui comme rapporteur. Celui-ci expliqua à la Commission Sénatoriale belge le contexte de sa mission " Il est vrai qu'à la suite de ce qui se passait, la presse internationale et tout le monde a crié . Les Nations Unies n'ont pas bougé. Je pourrais même remonter plus loin pour indiquer qu'en janvier 1993 , j'ai eu le privilège de me rendre au Rwanda dans le cadre d'une commission internationale d'enquête Dont faisaient partie deux personnes qui ont déposé ici: Madame Alison Des Forges et l'avocat Éric Gillet. Déjà nous avions tiré la sonnette d'alarme pour dire qu'un génocide se préparait"*¹⁰²

Degni Segui évoqua les dossiers sensibles qui ont été subtilisés. Il révéla, sur les antennes de RFI, le vol d'un dossier concernant les casques bleus tués au Rwanda: "J'ai eu quelques difficultés au niveau de Genève avec le service "Procédure spéciale" ou j'ai constaté que dans l'enquête que je menais sur le génocide , il y avait un certain nombre de documents qui avaient été collectés, trois séries de documents qui ont disparus... J'ai eu une véritable obstruction au niveau de la découverte, c'était surtout au sujet des

¹⁰⁰ Monsieur Valens Kajeguhakwa dans son livre "Rwanda: Terre de paix à Terre de sang et après?" parle de Cécile Kayirebwa et de son rôle dans la mobilisation des Tutsi à l'intérieur du pays pour la guerre du FPR. Monique Mujawamariya trône avec le General Dallaire dans le colloque du 1 au 3 juin 2014 à la Haye avec les observateurs actifs et autres intervenants de la scène politique rwandaise au cours de la période du génocide des tutsi.

¹⁰¹ Le General Romeo Dallaire " J'ai serré la main du diable" p.472

¹⁰² Voir audition du Degni Segui à la commission belge où il révéla qu'il était en contact avec le Ministre d'Etat; le libéral Jean Gol, le Ministre des Affaires étrangères Frank Vandenbroeke, Éric Gillet et qu'ils partageaient les mêmes analyses.



casques bleus belges qui avaient été assassinés en même temps que le Premier Ministre, Agathe, et c'était l'ensemble de ces documents*¹⁰³

Il voulut recueillir des informations à partir de la boîte noire de l'avion du Président Habyarimana. " Lorsque j'ai demandé la boîte noire ... Finalement la France affirme qu'il n'y a pas de boîte noire sur un avion spécial*¹⁰⁴ ". Or le Général Romeo Dallaire dit l'avoir eu dans ses mains et transmis à New York. "le 10 avril 2004, il a animé une conférence à l'Université Nationale du Rwanda sur l'échec des forces de la MINUAR qu'il avait le mandat de diriger pendant la période de guerre civile de 1994. Après son exposé, les questions du public ont tourné autour de l'abattage de l'avion de l'ancien Président rwandais Juvénal Habyarimana . Le General Dallaire a répondu que la boîte noire est arrivée à son bureau le soir du 24 mai 1994 par Hazard. Il l'a envoyé aux Nations Unies pour faire des investigations sur des données qu'elle comportait*¹⁰⁵".

Le juge anti-terroriste Jean Bruguière mena l'enquête et conclut sur la responsabilité du FPR dans l'attentat. En contre réaction les dirigeants du Rwanda accusèrent la France d'être impliquée dans le génocide. Il y eut la rupture des relations diplomatiques. La contre-offensive de Kigali fit donc reculer les autorités françaises. Une autre enquête fut commanditée. Le 21 décembre 2018, les juges d'instruction Herbaut et Poux de la cour d'appel de Paris confirmèrent le non-lieu sur l'attentat, autrement dit un crime sans auteur.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il y a pas eu, à ce jour, une véritable enquête globale sur la tragédie rwandaise de 1994. La majorité des témoins et des experts reconnaissent que l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana fut l'étincelle qui alluma l'incendie. Ils reconnaissent aussi et nous l'avons expérimenté, que la guerre imposée par le FPR alimenta une dynamique de violence qui débuta en octobre 1990. Le Professeur Filip Reyntjens affirma devant la Cour au TPIR que sans la guerre il n'y aurait pas eu génocide et qu'aucune étude sérieuse n'avait été menée sur cette situation.

Le Secrétaire Général de l' ONU BOUTROS Boutros -Ghali affirme" qu'il y a eu une certaine conspiration du silence ... parce qu'après tout c'est ce problème qui a provoqué le génocide. Deux Présidents Hutu se font tuer, donc la réaction de la majorité Hutu sait que le pouvoir que nous avons est en danger. Je ne dirais pas que c'est l'unique cause mais une des causes du génocide et personne n'essaie de connaître comment ça s'est passé*¹⁰⁶ ". Un génocide voulu et protégé par ceux-là mêmes qui en bénéficient.

¹⁰³ La déclaration de Degni Segui, le 14 mars 2004, sur les antennes de RFI.

¹⁰⁴ Audition Degni Segui le 17 juin 1997 devant la Commission sénatoriale belge.

¹⁰⁵ Voir la Nouvelle Relève No 486 du 15 au 30 avril 2004. "La MINUAR fut un échec" par Jean Claude Rubingisa.

¹⁰⁶ Interview de Boutros Ghali, ancien Secrétaire Général de l'ONU sur les antennes de Radio France Internationale RFI le 24/3/2004.

Le rapporteur spécial de l'ONU, le professeur Rene Degni Segui, la personne attitrée pour mener l'enquête conclut n'avoir pas trouvé les éléments de la préparation du génocide ou la planification. Il indiqua cependant la clef du problème à savoir l'attentat et ses complices « L'attaque de l'avion constitue le nœud gordien du génocide ... je n'ai pas de réponse à la question de savoir qui l'a tué, j'invoque l'interférence entre les Puissances occidentales qui ont laissé faire alors que tout présageait ce qui allait arriver *¹⁰⁷»¹⁰⁹. Le président Sarkozy a l'occasion de sa visite au Rwanda fit entendre qu'il y a eu une erreur d'appréciation certainement sur cet événement.

Le Secrétaire Général de l'ONU BOUTROS Boutros -Ghali Evoque implication des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne : « in march 2004, the former Secretary General declared to the French daily libération that a major problem at UN was that Department of peacekeeping operations was very infiltrated by American authorities. Why did the United States and Great Britain oppose intervening in Rwanda when it could have been helpful and necessary? " Is this not a répétition of Fachoda*¹⁰⁸?" En réalité les Nations Unies ne sont plus neutres, son existence entant que Institution véritablement mondiale n'a plus le sens, dont le rôle essentiel est pour maintenir la paix et la sécurité .

Dans son rapport, votre prédécesseur l'Ambassadeur Georges Martres évoquait la concurrence entre la France et les USA dans les pays africains. Il écrivait : « On ne peut que craindre l'intervention croissante de l'OUA que les Américains comptent utiliser pour augmenter leur propre influence a peu de frais. Le rôle dominant joué jusqu'ici par la France au Rwanda en sera fortement compromis*¹⁰⁹»

Sachant tout ce que nous avons tenté pour revenir aux accords de paix ce n'est pas nous qui nous sommes opposés à toute action humanitaire « au sommet de Tunis du 13 au 15 juin. Les représentants du gouvernement génocidaire étaient sourds à tout argument humanitaire mais même un sens politique minimum, ne comprenaient pas que le génocide les privait définitivement de toute chance de se faire entendre par la communauté internationale*¹¹⁰. En fait, il s'agit des bouc-émissaires qu'il faut faire taire définitivement.

Monsieur l'Ambassadeur, votre prédécesseur semble faire valoir la supériorité d'une race sur une autre : « les Hutu constituent au Rwanda et au Burundi l'ethnie la moins douée, mais elle est la plus nombreuse et il est inévitable que par la paix ou par les armes elle finisse par l'emporter*¹¹¹». S'il s'agit d'être doué dans la manipulation, le cas du General Dallaire en est une preuve parmi tant d'autres. L'Ambassadeur Martres a probablement eu l'occasion de l'expérimenter.

¹⁰⁷ Voir l'audition de Degni Segui par la Commission du Senat en date du 17 juin 1997.

¹⁰⁸ Interview Boutros-Ghali with Robin Philipot 26 Février 2005''Second thoughts on the Hotel Rwanda''.

¹⁰⁹ Livre de l'Ambassadeur Jean Michel Marlaud « Dire l'indicible » p.19

¹¹⁰ Livre de l'Ambassadeur Jean Michel Marlaud « Dire l'indicible » p.131

¹¹¹ Livre de l'Ambassadeur Jean Michel Marlaud « Dire l'indicible » p.19



Considérant que tout ce que le Général Dallaire Haut Responsable de la Force onusienne n'a pas voulu faire, interdire ou vérifier ne peut pas s'expliquer par la manipulation ni par les ordres qu'il aurait reçu, j'ai porté plainte contre lui devant les Juridictions belges pour sa responsabilité flagrante dans la mort de la première ministre Agathe Uwilingiyimana et dans celle des casques bleus pour son omission d'agir^{*112}.

Mais c'est une illusion que de penser qu'il pourrait y avoir un procès contre quelqu'un qui fut décoré des plus hautes distinctions de son pays et des USA^{*113}. En effet, qui peut oser accuser celui qui dans les forums internationaux d'experts et acteurs, porte l'étendard du génocide rwandais^{*114} ?

La théorie de la supériorité des Tutsi sur les Hutu est une politique de « diviser pour régner ». A part certains au sein du FPR, les Tutsi comme les Hutu ne pourront pas accepter cette politique. Il s'agit d'une expression de l'ethnisme qui est un des fondements de l'idéologie génocidaire qu'il faut combattre.

La communauté internationale a donné à Kagame le feu vert pour tuer au Rwanda et en RDC afin de mettre fin au génocide. Des milliers d'enfants, de personnes âgées et de femmes hutus ont été tués en RDC alors qu'ils fuyaient les soldats de Kagame.

Les États-Unis et le Royaume-Uni se sont réjouis et ont soutenu ces massacres en guise de punition contre ceux qui ont commis le génocide au Rwanda. Ce sont les droits de l'homme et la justice qu'ils font progresser dans la région africaine des Grands Lacs depuis 20 ans.

Kagame was given green light to kill in Rwanda and DRC by the International Community as a way of stopping the genocide. Thousands of Hutu children, elderly people and women were killed in DRC while they were fleeing Kagame's soldiers.

The United States and United Kingdom were happy of and supported these massacres as punishment of those who committed the genocide in Rwanda. That's human rights and justice that they have been advancing in the African Great Lakes Region for the last 20 years.

c. Camp Kibeho

Le tout commence avec l'unification des réfugiés rwandais. les petits camps (environs 6 à 8) dispersés dans la zone de Kibeho sur plusieurs collines ont été rassemblés sur une même enceinte (un grand camp) pour que qu'ils soient sûr que personne n'échappe .

¹¹² Voir en annexe la plainte déposée devant les juridictions belges et l'invitation à venir entendre la procédure.

¹¹³ Le lieutenant-général Dallaire est officier de l'Ordre du Canada, Grand Officier de l'Ordre National du Québec et Commandeur de l'Ordre du mérite militaire. Il est aussi lauréat de la Médaille Pearson pour la paix de l'Association canadienne pour les Nations Unies, du prix de l'éthique en affaires publiques d'Arthur Kroeger Collège de l'Université Carleton, d'un prix d'excellence du Manitoba Health Sciences Centre et du prix d'humanisme de l'Université Harvard.

¹¹⁴ Le lieutenant-général Dallaire... Idem....



Les militaires du FPR ont d'abord encerclé Tout le camp empêchant aux réfugiés de sortir ou d'entrer pour recevoir ou chercher un approvisionnement quelconque pendant cinq jours, ils ont créé la pénurie de l'eau et de la nourriture. La nuit commencée, ils ont créé un mouvement de panique pour créer le prétexte de l'attaque. Les allégations comme quoi les attaques sont venues de l'intérieur du camp. en commençant par ceux qui se trouvaient dans les pays limitrophes du Rwanda. La planification avait vu le jour à Kigali trois jours avant la destruction du camp. Un staff militaire dont Kagame, Nyamwasa et Ibingira ... a mis un plan de démantèlement du camp et la mise à mort des occupants en utilisant des armes lourdes.

La planification du génocide est l'œuvre de Yoweri Kaguta Museveni et Paul Kagame, il a été exécuté par séquence. Lorsqu'on regarde bien les scénarios du Maître Museveni, et son associé Kagame et disciple élève du président Museveni, le général Kaïnerugaba Muhoozi. :

- il y a eu génocide des Acholi en Uganda qui fut le premier test. Ce fut l'œuvre de NRA-APR(UNAR) déguisé. Ensuite,
- le génocide Hutu-Tutsi et Twa au Rwanda ce fut l'œuvre du FPR, NRA, (incubation de l'AFDL, RCD, CNDP et M23),
- le génocide des Congolais fut l'œuvre du FPR, NRA AFDL, RCD, CNDP et M23 (incubation RED Tabbara composé des putschistes Burundais).
- le génocide des Burundais en incubation avec les Putschistes et RED Tabara (composé de APR, Putschistes et réfugiés burundais).
- le combat qui sera très, très long si on analyse bien le communiqué de Museveni publié le 30 mars 2023 lègue la tâche difficile à la nouvelle génération.

La poursuite de l'invasion du Zaïre, l'actuel RDC Congo par le Rwanda et l'Ouganda qui sont les visibles principaux agitateurs montrent bien l'existence d'une planification des génocides dans cette région d'Afrique des Grands Lacs.

La guerre contre la RDC (ex-Zaïre) qui éclata en octobre 1996 fut la suite logique des violences de plus en plus sérieuses qui affectèrent l'est du pays et eurent pour cible les autochtones et les réfugiés rwandais hutu. Il est le résultat d'une préparation de longue date comme Mr Kizehe Raphael Verdum le précise dans son interview^{*115}.

5.3.4. Les preuves de préparation et l'exécution du génocide rwandais

Le génocide rwandais de 1994, le reste tel qu'il a été décidé ainsi, par le Conseil de Sécurité de l'ONU dans sa résolution 955. Devenu depuis lors un génocide de notoriété

¹¹⁵ Yaganiriye na Fred Rwigema/Umunyamulenge wambere winjiye muri FPR/Part1 Kizehe Raphael Verdum. Umunyamulenge : Kizehe Raphael Verdum sur Africa TV Part 1et 2 par professeur Rutikanga State Arizona 16 mai 2012 <https://youtu.be/Jt4Pkplg20>



publique le 16 juin 2006. La chambre d'appel du TPIR dressant le constat judiciaire c'est-à-dire un génocide incontestable. L'arme politique tant recherchée par les planificateurs et les conspirateurs acquis, la vérité s'arrêtât là sans aller plus loin au lieu de sa planification. Ce génocide n'est pas le génocide Tutsi seul, car ce mensonge est désormais écarté et haut établi. Il a été planifié en Uganda par le tandem Museveni – Kagame, ils sont les véritables cerveaux comme il est démontré par plusieurs éléments de preuve.

- Le lancement de la guerre le 1^{er} octobre 1990 a nécessité des préparations, les armes de guerres et les munitions, les hommes de troupe et les combattants, le terrain de préparation et de replis sont localisables en Uganda.
- Les déclarations et affirmations des deux présidents chacun de son côté, justifient à toutes les interviews^{*116}, l'acte terroriste comme un droit résultant du permis à tuer, qui a été ordonné et encadré par leurs parrains anglo-américains.
- Cet assassinat a déclenché le génocide et les massacres et plongé le Rwanda dans le chaos dont le FPR/NRA a profité pour prendre le pouvoir.
- Cette acte terroriste commise en tant de paix précaire, a rendu caduc le Traité d'Arusha, le FPR s'est octroyé un pouvoir sans bornes et sans partage. Sans cet élément déclencheur, la mise en œuvre des massacres en masse et du génocide rwandais (Hutu Tutsi et Twa) n'auraient pas lieu. Ce génocide est conçu pour être une combinaison parfaite du génocide ethniquement et politiquement motivé permettant à ce tandem d'inverser les rôles et se présenter devant l'opinion internationale sous le beau rôle de héros ayant « arrêté le génocide ». cette situation a légitimé au Rwanda un système autoritaire d'épuration judiciaire et extrajudiciaire qui permet de débarrasser du Rwanda des éléments démocrates et d'éviter toute enquête impartiale, objective et complète sur les véritables cerveaux du génocide rwandais, des crimes et des guerres par procuration exportées dans les pays voisins^{*117}.

¹¹⁶ Dans une interview du Président rwandais Paul Kagame avec Stephen Sackur de la BBC le 7 décembre 20006, admet avoir ordonné le shooting de l'avion du président Juvénal Habyarimana parce qu'il était en guerre. Il dit : "S'il m'avait eu le premier, il aurait m'avoir éliminé".

¹¹⁷ Ndanyuzwe Noel décrit ce chapitre " Vers l'édification d'un grand empire nilotique Afrique " dans son ouvrage "la guerre mondiale Africaine. Editions Source du Nil. 2014. P.510 – p.512.



- Par sa déclaration entendue sur les antennes de Radio Rwanda, **les 22 et 23 mars 1994**, Madame la Première Ministre Agathe Uwilingiyimana avait annoncé que tous les obstacles étaient levés particulièrement la question de la CDR et que la mise en place du GTBE et de l'ANT était prévue pour **le 25 mars 1994**. A cette date, toutes les parties se présentèrent au lieu des cérémonies à l'exception du FPR. Il attendait plutôt la date fatidique pour rompre les Accords de Paix d'Arusha.
- Le gouvernement intérimaire désigné (de Kambanda* et Sindikubwabo*) ne sont pas responsables « **“du génocide”** (planification, mis en œuvre et exécution) » durant cette courte période, ce gouvernement n'existait que depuis le 09 avril 1994 jusqu'au 17 juillet 1994. Durant cette période quelle est le degré de pouvoir avait-il ? le jour où ils commencent leurs fonctions ils ne dirigeait que le tiers du pays. Ils avaient les titres mais ils n'avaient pas de pouvoir. Il est absurde d'imputer toute la responsabilité à un gouvernement qui n'a durée que trois mois dans un conflit où trois acteurs majeurs (le FPR/NRA, les FAR/ GRBE et l'ONU/MINUAR) étaient considérés résoudre le problème rwandais. Les puissances extérieures étaient complices avec l'ONU pour préparer le pouvoir au FPR/NRA ayant l'objectif d'accéder aux ressources naturelles de la région des grands lacs d'Afrique. Le président Paul Kagame déstabilise la région mais en réalité, il est un outil stratégique des puissances et il jouit de l'impunité totale des crimes imprescriptibles depuis l'Ouganda.

5.3.5. Le génocide que les dirigeants du Front Patriotique Rwandais change le nom pour l'adapter à la planification.

Depuis la signature de l'accord de paix d'Arusha, le 4 août 1993, ni le FPR ni la communauté internationale on ne mentionne nulle part le génocide et pourtant il est caché dans la planification pour être utilisé comme carte de prendre le pouvoir. L'assaut final est lancé le 6 avril à 20 heures 30 par l'abattage de l'avion du président Habyarimana et du président burundais Ntaryamira et leurs compagnons de route. L'objectif principal est de déclencher les massacres qui lui seront le prétexte de finaliser le projet qui est la prise du pouvoir de Kigali. Le gouvernement intérimaire a demandé en vain le cessez le feu à plusieurs reprise.

Le FPR s'est opposé également au déploiement de la MINUAR II adopté par le Conseil de Sécurité dans sa Résolution **918 du 17 mai 1994**^{*118}. En même temps les Nations Unies

¹¹⁸ Alexander Zahar and Susan Rohol, The United Nations International Criminal Tribunal for Rwanda (ICTR)



adoptent la mise en place le TPIR pour juger ceux qui ont commis le crime de génocide et des massacres. Le 17 **juillet 1994**, le FPR met en place de nouvelles institutions à Kigali. Les nouvelles autorités approuvent une nouvelle loi fondamentale le 26 mai 1995 déclenchant des massacres et le génocide "Intsemba n'Itsembatsemba" perpétré du 7 avril au 17 juillet 1994*¹¹⁹. le « Gouvernement de transition à base élargie » installé le 19 juillet 1994 par le FPR après sa prise du pouvoir dirigé par le FPR avait reconnu la Constitution du 10 juin 1991 et l'accord de paix d'Arusha comme constituant indissolublement la Loi fondamentale, mais, il va procéder à plusieurs modifications pour l'adapter à sa façon de gouvernance. Ainsi il a modifié le génocide rwandais (dit de 100 jours) perpétré du 7 avril au 17 juillet 1994*¹²⁰, au Génocide Tusti commis au Rwanda du 1er octobre 1990 au 31 décembre 1994 pour justifier qu'il a envahi le Rwanda pour arrêter le génocide et les massacres.

5.3.6.Comment et pourquoi le planificateur a été protégé si longtemps ?

Depuis la création du FPR au mois de décembre 1987 jusqu'à la date de sa victoire militaire, le président Y.K. Museveni, fut le patron de fait de cette organisation criminelle de circonstance, car il a calqué ou imité l'ex-président Nyerere son père spirituel politique qui avait initié la "guerre de libération en Afrique australe des années cinquante*¹²¹". par détournement à la place de la bonne cause de Mwalimu Nyerere, Museveni va réaliser sa guerre qu'il va appeler la guerre de "libération régionale". Il en résulte que le crime de "génocide" commis au Rwanda est le produit parfait d'un long processus de fabrication d'éléments constitutifs dont la recherche complète, objective et impartiale ne peut jamais se réduire au seul territoire rwandais¹²². Les enquêtes menées pour déterminer les crimes de génocide commis devaient s'étendre au Rwanda et en Uganda*¹²³, le lieu de préparation de celui-ci. Il ne s'agit pas d'un génocide mais de **l'homothétie du génocide**¹²⁴. Ce sont plusieurs génocides superposés.

¹¹⁹ Retrouvez ici tous les articles du *Carnet et les Instants* à propos du génocide rwandais. Rwanda 1995 Format Kindle de Pierre Maury Auteur) : Format Kindle.

¹²⁰ Retrouvez ici tous les articles du *Carnet et les Instants* à propos du génocide rwandais. Rwanda 1995 Format Kindle de Pierre Maury Auteur) : Format Kindle.

¹²¹ La décolonisation de l'Afrique. Afrique australe et Corne de l'Afrique. Conference : Meeting of experts on the Decolonization of Africa : Southern Africa and the Horn of Africa, Warsaw, 1978 Series title and vol/issues: Histoire générale de l'Afrique: études et documents.5.

¹²² Ndanyuzwe Noel. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Page 54

¹²³ **Helen C Epstein**: America's secret role in the Rwandan genocide: The violence that shocked the world in 1994 did not come from nowhere. While the CIA looked on, its allies in the Ugandan government helped to spread terror and fuel ethnic hatred.



Les deux présidents Kagame et Kagame ont pris le pouvoir par entraide via les rebellions, ils ont brisé l'équilibre et bouleversé la situation socio-politique de la région. Ils sont minoritaires, ils s'appuient aux puissances extérieures pour se sentir protégés, se maintenir au pouvoir et ils jouent le rôle de proxy de ces puissances occidentales,^{*125} pour leur faciliter l'accès à l'exploitation des richesses immenses africaines. Ils ont acquis le pouvoir par la violence et le mensonge, ils l'exercent par la terreur et l'oppression.

D'après Africa Analysis, Museveni disait à ses éléments du FPR/NRA de feindre de négocier pour gagner du temps : *« Museveni told the RPF commanders at the Entebbe meeting that he would do his utmost to stall the Arusha peace talks in order to buy time for them to build sufficient firepower to storm Kigali, mission accomplie. Pour traduire en français: Museveni a déclaré aux commandants du FPR lors de la réunion d'Entebbe qu'il ferait tout son possible pour bloquer les pourparlers de paix d'Arusha afin de leur donner le temps de constituer une puissance de feu suffisante pour prendre d'assaut Kigali, complice de la mission¹²⁶ ».*

Les puissances étrangères avaient un projet de contrôle d'une grande région d'influence sous leur contrôle.

Lady Chalker était à l'origine du projet de construction d'un vaste territoire de pays anglophones. Malgré que le Kenya fait partie des pays anglophones, il voulait son emprise totale, ainsi, Lady Chalker a travaillé à la création d'une opposition tribale à Moi, avec la branche armée de ces opérations fournie par Museveni. (...) a réduit à plusieurs reprises l'aide britannique et a informé le président kenyan Moi en février 1992, dans ce qu'elle a appelé des « pourparlers très francs et directs », que la seule façon de résoudre le problème de sécurité dans le nord du Kenya était de déployer des troupes dans le nord du Kenya. sous la coordination des Nations Unies.

Le Secrétaire-Général du parti politique opposition ougandaise "United Democrats Ugandans, UDM, Eric Kashambuzi écrit sur son blog officiel^{*127} dans un article intitulé « *How Museveni sold Uganda to UK in exchange of protection* ». December 4, 2010: « *Comment Museveni a vendu l'Ouganda au Royaume-Uni en échange de protection* ». 4 décembre 2010 :

Durant la période intérimaire entre la chute d'Amin en 1979 et les élections perdues de 1980, Museveni s'est rendu compte qu'il était impopulaire au niveau national et dans sa

¹²⁴ Rugomboka Jean Damascène. A Travers Les Dates Importantes De L'histoire Du Rwanda, Comprendre Les Méandres Du Génocide Rwandais Vers L'homothétie Du Génocide De L'homme Bantou. Inédit.

¹²⁵ Bill Clinton derrière le complot préconçu dans le génocide au Rwanda. L'épreuve vidéo : SCK.TV : Dan Simpson Ambassadeur des USA à Kinshasa 1995 à 1998, Joson Stern, Peter Rosenblum de Mineral Fields (Little Rock-Arkansas) : VID-20221129-WA008.

¹²⁶ Ndanyuzwe Noël. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Page 54

¹²⁷ Eric Kashambuzi, the official website of Eric Kashambuzi, <https://www.kashambuzi.com/tag/how/3/>



région d'origine. Il a conclu que son ambition de devenir président serait réalisée grâce au canon du pistolet et grâce à une étroite collaboration avec les conseils des puissances étrangères, en particulier britanniques^{*128}.

Museveni a planifié et exécuté la guérilla avec le soutien britannique. Une grande partie du financement a été fournie par Tiny Rowland, président de Lonrho, la publicité a été dirigée par William Pike de la BBC tandis que le soutien politique a été dirigé par Linda Chalker (...)^{*129}

Museveni étant le directeur du projet a utilisé le même financement pour conquérir le Rwanda comme sixième région d'Uganda qui constitue l'empire Hima Nilotique. Il a conseillé son soldat Paul Kagame à *vendre le Rwanda aux USA en échange de protection*.

Ainsi l'accord du 28 mai 2020 entre les Etats-Unis d'Amérique et le Rwanda^{*130} qui cède le pays des Mille collines à un État tiers sans aucune autre forme de considération, rien que les signatures des deux fonctionnaires des Gouvernements concernés. Plus récents, les accords entre le Gouvernement Britannique et le Rwanda^{*131} concernant l'expulsion des "demandeurs d'asile non désirés" vers notre pays, le Rwanda, devenu la poubelle des Pays riches. Les génocides ou l'homothétie du génocide cache la réalité qui est le dépeuplement de l'Afrique et le repeuplement par de populations exotiques favorables aux intérêts des puissances étrangères. Les planificateurs détiennent le pouvoir si longtemps sous la protection de leur maître. L'occupation du Rwanda par le duo anglophone est un vol du Rwanda à la Belgique et effacement de la francophonie.

20 janvier 1915 : les gouvernements belge et britannique mirent en commun leurs forces coloniales pour envahir l'Afrique orientale allemande.

Conclusion

Le Tribunal Pénal International (TPIR) n'a pas trouvé l'accusation de planification du génocide rwandais dans la quasi-totalité des procès du TPIR, ni du côté du gouvernement intérimaire, non pas parce que cette accusation n'existe pas, mais, parce que le planificateur est plus puissant pour être trainé en justice. La planification existait bien avant le début de la guerre lancée le 1^{er} octobre 1990, raffiné durant quatre ans de guerre et poursuivi en ce moment en RDC. Elle a été conçue ou planifiée ailleurs

¹²⁸ Ndanyuzwe Noël. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Page 54

¹²⁹ Ndanyuzwe Noël. La guerre mondiale africaine. Juin 2014. Page 54

¹³⁰ Lire : AGREEMENT BETWEEN THE GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA AND THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF RWANDA REGARDING THE STATUS OF UNITED STATES FORCES IN THE REPUBLIC OF RWANDA - Signed at Kigali May 28, 2020, : <https://www.state.gov/rwanda-20-528>

¹³¹ Voir : https://www.lemonde.fr/international/article/2024/04/22/expulsion-de-migrants-au-rwanda-londres-se-dit-pret-a-appliquer-son-projet-de-loi-debattu-lundi-quoi-qu-il-arrive_6229201_3210.html;
<https://www.echosdafrique.com/20240121-grande-bretagne-rwanda-et-si-le-commerce-des-demandeurs-dasile-en-grande-bretagne-cachait-une-criminalite-internationale-bien-organisee>



et pas au Rwanda, malgré que son exécution s'accomplit au Rwanda. Le Munyamulenge du nom de Kizehe Raphael Verdum explique clairement la planification de la guerre NRA/APR contre le Rwanda et la RDC (ex-Zaïre). Il l'explique en détail sur Africa tv partie 1 et 2 au micro de professeur Rutikanga*¹³²<https://youtu.be/Jt4Pkpplg20>. Kizehe Raphael Verdum fut le premier Munyamulenge à être membre du FPR. Il a révélé les secrets de la planification de la guerre fait après la prise du pouvoir à Kampala par Yoweri Museveni en 1986.

La planification du génocide avait deux objectifs. En premier lieu le président Museveni directeur du projet aidé par son capitaine-chef-soldat Paul Kagame visaient la prise du pouvoir de Kigali et l'expansion de la région occupée par les Hima-Tutsi et les Nilotiques, en deuxième lieu les puissances extérieures par la politique géostratégique voulaient le changement et l'extension de la zone d'influence riche en ressource naturelle (sol, minéraux, bois et zone pétrolifère) pour installer un pouvoir minoritaire qui aura besoin d'une protection en permanence. Une justice internationale devait s'impliquer et initier une vraie justice dans le cas du Rwanda pour crédibiliser la voix de l'Onu au niveau mondiale.

Bientôt que la vraie histoire du Rwanda est connue, les enfants du pays ont le devoir et le droit légitime pour réécrire notre histoire. L'objectif principal est de faire connaître la vérité de ce qui se passe et s'est passé au Rwanda pour isoler et abandonner les mensonges et la propagande des marionnettes africains et des impérialistes européens qui n'honore personne dans le drame de la région des grands africains et dans ce monde malade.

Le pouvoir du génocide comme instrument donne un aperçu d'une dissimulation majeure, comme une infidélité, plonge souvent dans un remue émotionnel douloureux de rwandais. Installer une politique de réhabiliter les victimes de ses mensonges et trahison qui ont trop duré. Comment tourner la page de la colère, de la tristesse, de la confusion et autres malentendus... Les politiques du mensonge ont des conséquences graves au Rwanda et dans la région des grands lacs.

Les dirigeants du FPR ont tripoté le génocide rwandais, par appellation du génocide Tutsi, par la modification de la constitution et des lois à plus de quatre fois depuis qu'il est au pouvoir pour l'adapter à son plan d'occupation et de colonisation et par

¹³²Yaganiriye na Fred Rwigema/Umunyamulenge wambere winjiye muri FPR/Part1 Kizehe Raphael Verdum. Umunyamulenge : Kizehe Raphael Verdum sur Africa TV Part 1et 2 par professeur Rutikanga State Arizona 16 mai 2012 <https://youtu.be/Jt4Pkpplg20>



JUSTICE&PEACE

l'instrumentalisation politique lui permettant d'éliminer les dissidents et l'opposition et pour satisfaire ses ambitions de se maintenir au pouvoir.

Construire une nation et honorer solennellement la mémoire des victimes des massacres et du génocide (Hutu Tutsi et Twa) et du genocost des congolais dans une harmonie de l'univers des êtres humains acceptables et respectables. Il est temps de mettre en lumière l'histoire du Rwanda, la réécrire telle qu'elle a été différemment dans la narration officielle de Kigali et les médias internationaux comme le dit Carl Del Ponte l'ex-procureur du TPIR.

En se précipitant sur la proclamation d'un génocide en question et complice, de créer le TPIR et en le mettant en marche sans enquêtes sérieuses pour couvrir les crimes commises par Kagame et Museveni, L'occident s'est établi en Afrique pour longtemps.

LA PLANIFICATION ET L'EXECUTION DU GENOCIDE RWANDAIS ET LE GENOCOST DE LA RDC CONGO ONT ETE L'OEUVRE DES MEMES INDIVIDUS, FAIT EN MEME TEMPS ET A UNE REGION BIEN DETERMINEE*¹³³.

Fait a Eht le 25 septembre 2024

Président de Pro-Justitia-Rwanda

Jean-Damascène Rugomboka

Président

Pepinusbrug 2

6102 RJ Eht

Nederland

rugojean@hotmail.com

tel :+31 685012726

Abréviations en Français :

AFC : l'Alliance Fleuve Congo

AFDL : l'Alliance des Forces pour la Libération du Congo

¹³³ Yaganiriye na Fred Rwigema/Umunyamulenge wambere winjiye muri FPR/Part1 Kizehe Raphael Verdum. Umunyamulenge : Kizehe Raphael Verdum sur Africa TV Part 1et 2 par professeur Rutikanga State Arizona 16 mai 2012 <https://youtu.be/Jt4Pkpglg20>



JUSTICE&PEACE

APR : l'Armée Patriotique Rwandaise

CNDP : le Congrès National pour la Défense du Peuple

FPR : le Front Patriotique Rwandais

IRIMBURA=BANYARWANDA : tuez, démanteler en nettoyant tous les rwandais sur le passage

M23 : Le Mouvement du 23 Mars 2009

NRA : National Resistance Army/ L' Armée de Resistance Nationale

NRM : le Mouvement de résistance nationale

ONU : L'Organisation des Nations Unies

PDDRCS : La vision du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation P-DDRCS en sigle, découle de l'orientation.

PTB : le Parti du Travail Belge

RCD : le Rassemblement Congolais pour la Démocratie

RDC : la République Démocratique du Congo

TPIR : Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda

USA : Etats Unis d'Amérique

Abbreviations in English

AFC: Congo River Alliance

AFDL: Alliance of Forces for the Liberation of Congo

APR: Rwandan Patriotic Army

CNDP: National Congress for the Defense of the People

RPF: Rwandan Patriotic Front

IRIMBURA=BANYARWANDA: kill, dismantle and clean up all Rwandans on the way

M23: March 23, 2009 Movement

NRA: National Resistance Army

NRM: National Resistance Movement

UN: United Nations

PDDRCS: The vision of the Disarmament, Demobilization, Community Recovery and Stabilization Program P-DDRCS in acronym, stems from the orientation. PTB: Belgian Labour Party

RCD: Congolese Rally for Democracy

DRC: Democratic Republic of Congo

ICTR: International Criminal Tribunal for Rwanda

USA : United States of America